## Conférence régionale de la CPI à Dakar : Non à l'impunité

MALI

1107

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 30 MAI 2022

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Le ministre Bréhima Kaména dans l'émission Mali Kura Taasira

# Transparence, rigueur, résultats !

**22ème FORUM DE BAMAKO :** Les attentes comblées !

**Sécurité nationale :** La notion de « secret-défense » en débat

# COVID 19
## CORONA VIRUS

**PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES**

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**29** Mai 2022

## RESPECTONS
### LES MESURES BARRIÈRES

- Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter
- Se laver les mains regulièrement
- Tousser ou eternuer dans le coude
- Respecter la distance de sécurité
- Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains
- Eviter de se serrer les mains
- Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

**Echantillons testés**

**577**

| Nouveaux cas confirmés | Nouveaux guéris | Nouveaux décès |
|---|---|---|
| 08 | 04 | 00 |

Au cours des dernières 24 H

**03** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
**03** cas graves en soins intensifs
**86** suivis à domiciles

## Bilan global de la situation du Covid 19

| cas confirmés | Guéris | Décès |
|---|---|---|
| 31 096 | 30 207 | 734 |

dont 72 font l'objet d'un suivie médical

**MALIKILÉ** | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

# Sommaire «

P.18

P.24

P.31

**/ Une /**

Le ministre Bréhima Kaména dans l'émission Mali Kura Taasira : Transparence, rigueur, résultats ! P.5

**/ Brèves /**

Primature : Une délégation des participants de la 22è édition du Forum de Bamako, reçue par le PM Choguel P.18
Mali-Guinée Équatoriale : Le ministre Diop, porteur de message du président Goïta à son homologue Obiang NGUEMA P.18
Sanction de la CEDEAO : Les inquiétudes de Djibril Bah P.18
Mali-Centrafrique : Une similitude de défis à relever pour la liberté de la presse P.19
LE G5 SAHEL : Un instrument d'espionnage et de distraction des armées nationales, selon le Dr Fatogoma Togola, fils de militaire P.19
Mali : 258 casques bleus tués en neuf ans, selon la MINUSMA P.20
Mali : 19 milliards FCFA pour réhabilitation de la route Sévaré-Gao P.20

**/ Actualité /**

Aïssata Touré COULIBALY, Présidente Femmes chefs d'entreprise du Mali : « Les banques doivent revoir leur stratégie. Leurs taux sont exorbitants pour les femmes dans l'informel » P.22
Délinquance financière : « Plus jamais ça au Mali », prône le parti MPP-MALI P.24
Casques bleus au Mali : « Beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire » P.25
Sécurité nationale : La notion de « secret-défense » en débat P.26

**/ Politique /**

22ème FORUM DE BAMAKO : Les attentes comblées ! P.28
Après les marchés publics dans plusieurs secteurs : Seydou Mamadou Coulibaly veut maintenant le monopole du pays ! P.30
Destruction du patrimoine politique de Soumaila Cissé : Jusqu'où ira Gouagnon Coulibaly ? P.31

**/ Culture & société /**

Festival "Bôdôgôla" : La 2e édition se tient à Yangasso P.32

**/ International /**

Conférence régionale de la CPI à Dakar : Non à l'impunité P.33
Saison pluvieuse en RCI : 4 000 ménages à Abidjan sommés de quitter les zones à risque P.34
Récupération des domiciles de Dalein et Sidya (RG) : Les révélations du ministre Mory Condé P.35

**/ Sport /**

Champions League : Le Real Madrid se moque encore plus du PSG et de Kylian Mbappé après le sacre en Ligue des Champions ! P.36



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
**Email :** ampikile@gmail.com
**Site Web :** www.malikile.com
**Contacts :** +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Karamako B. KEITA
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

# Le ministre Bréhima Kaména dans l'émission Mali Kura Taasira

## Transparence, rigueur, résultats !

Félicité par son collège des Finances pour les bonnes performances de ses services et par le Médiateur de la République pour sa diligence à dénouer les dossiers qui relèvent de ses compétences, le ministre l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population, Bréhima Kaména, nvité de l'émission Mali Kura Taasira de l'ORTM a évoqué ses priorités et les défis de son département notamment la gestion des logements sociaux, des logements de services, des véhicules de l'Etat et les perspectives pour une gestion efficiente de son département.

**ORTM : L'urbanisation, l'habitat, les domaines, l'aménagement du territoire, la population, qu'est ce qui est prioritaire pour vous, monsieur le ministre ? Et quelle a été votre première action dès que vous êtes arrivés à la tête de ce département en fin juin dernier ?**

**Bréhima Kaména :** Pour moi, tout est prioritaire, l'urbanisme, l'habitat, les domaines, l'aménagement du territoire et la population. Tout est absolument prioritaire, sur le même pied d'égalité. La première action que j'ai eu à poser à mon arrivée au ministère à été tout simplement la suspension de toute opération de vente ou d'échange de bâtiment public.

**ORTM : Récemment la question relative aux logements sociaux a suscité beaucoup de polémique. Comment avez-vous géré ce problème pour que les irrégularités dénoncées ne surviennent plus ?**

**Bréhima Kaména :** effectivement la question des logements sociaux a suscité beaucoup de controverses. Mais ce qu'il faut dire, c'est qu'à mon arrivée, il y avait déjà une commission d'attribution qui avait été mise en place depuis plusieurs années. Cette commission a continué son travail. La première liste qui avait été publiée n'a pas, bien entendu, obtenu l'assentiment de l'opinion nationale. Nous aussi de notre cotre coté, au niveau cabinet, nous avions décelé des irrégularités. Ce qui nous a amené d'une part à suspendre le processus d'attribution et d'autre part, à dissoudre la commission. C'est à la suite de cette décision que nous avons décidé de mettre en place une nouvelle commission. en vue d'une attribution transparente des logements sociaux. Cette commission a été composée des représentants de 9 départements ministériels

dont le mien, de plusieurs directions et services techniques et bien attendu de la représentante de l'organisation des femmes et aussi de la représentante du Conseil national de la jeunesse.

**ORTM : Qu'est ce qui est envisagé pour que de telles irrégularités ne surviennent plus dans la gestion des logements sociaux ?**

**Bréhima Kaména :** Je crois que tout dépend du travail de la commission qui est mise en place. La commission qui a été mise en place a travaillé dans une totale transparence. Et pour cela, comme j'ai eu à le dire, ce sont les listes qui ont été légalement fournies par l'Office Malien de l'Habitat, donc la liste des demandeurs pour les 12566 logements en cours, c'est cette liste qui a été consultée. Et sur la base de cette liste tous ceux ont les points les plus élevés ont été retenus. Donc le choix a été opéré dans ce sens.

**ORTM : Vous rassurez aujourd'hui les populations que de telles irrégularités ne surviendront plus jamais au Mali ?**

**Bréhima Kaména :** Oui, je peux le dire. Et je peux vous dire aussi que pour la première fois depuis très longtemps nous avons pu faire une attribution de logements sociaux sans aucuns quotas réservés à une autorité ou à une personne spécifique.

**ORTM : Certaines sources indiquent qu'il y avait même des mineurs sur la dernière liste publiée. Vous le confirmez ?**

**Bréhima Kaména :** La liste qui a été utilisée par la commission et qui a été fournie par l'Office Malien de l'Habitat, est la liste des demandeurs qui a été saisie par les agents de l'OMH depuis longtemps. Et nos vérifications nous ont permis de savoir que les 3 personnes qui sont sur la liste avec des dates de naissance erronées, ne sont pas des bébés. Ce sont des adultes. J'ai ici la copie du dossier de chacun de ces bénéficiaires. Les copies de ces dossiers sont consultables à mon secrétariat particulier. Les originaux sont consultables au niveau de la direction générale de l'Office Malien de l'Habitat. Donc ce ne sont pas des bébés. Ce sont des personnes adultes qui ont valablement constitué leurs dossiers.

**ORTM : Donc ce sont des erreurs de frappes ?**

**Bréhima Kaména :** De simples erreurs de frappe; c'est vérifiable à mon secrétariat particulier et à la direction générale de l'Office Malien de l'Habitat.

**ORTM : Parlons spécifiquement de l'office malien de l'habitat qui gère les logements sociaux. Qu'avez-vous fait pour améliorer ou renforcer cette structure dont on parle assez ?**

**Bréhima Kaména :** D'abord parlons de ce que j'ai trouvé sur place à mon arrivée à l'Office Malien de l'Habitat. A mon arrivée en juin 2021, l'Office Malien de l'Habitat cumulait 235 milliards de dette principalement vis-à-vis des banques maliennes. Les constructions de logements sociaux étaient à l'arrêt. Et les logements attribués en 2019 n'avaient pas été réhabilités. Il s'agit de la réparation des défauts et des dégâts causés par le vandalisme et par les intempéries. Il manquait des moyens pour poursuivre la construction des logements sociaux. Il manquait aussi de moyens pour réhabiliter les logements sociaux attribués en 2019. C'est la raison pour laquelle à mon arrivée, les bénéficiaires des logements sociaux de 2019 n'avaient pas commencé à payer. Et qu'est-ce que nous avons eu à faire ? Nous avons continué à travailler sur le plan de relance de l'OMH qui avait été initié. Et nous avons pu le faire adopter par le Conseil des ministres le 29 décembre 2021.

**ORTM : Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?**

**Bréhima Kaména :** Le plan de relance de l'OMH c'est le plan qui vise à éponger les 235 milliards de dette de l'OMH en 15 ans, à redémarrer les constructions de logements sociaux et aussi à réhabiliter les logements sociaux déjà réceptionnés et attribués.

**ORTM : Qui paie cette dette ?**

**Bréhima Kaména :** Les dettes sont payés par l'actif de l'OMH. C'est-à-dire les logements sociaux qui sont en construction, les logements sociaux déjà attribués et aussi la subvention de l'Etat malien à l'égard de l'Office Malien de l'Habitat. Ce qui nécessite aussi des sacrifices. C'est pourquoi ce plan de relance est assorti d'un contrat de performance qui interdit tout recrutement supplémentaire de personnel et qui interdit toute augmentation de salaire sans l'avis non seulement du ministre de l'économie et des finances mais aussi sans mon avis. Il s'agit d'une gestion drastique de l'Office Malien de l'Habitat.

**ORTM : Des constructions illicites, on en parle notamment sur les sites des logements sociaux à N'Tabacoro ou encore dans la zone aéroportuaire. Que faites-vous face à cette situation ?**

**Bréhima Kaména :** D'abord concernant le

site des logements sociaux, nous y avions effectivement des constructions. Des constructions qui ne sont pas des logements sociaux. Aujourd'hui nous sommes en train de faire un travail d'investigation pour identifier ces constructions illicites. Lorsque nous aurons terminé d'identifier ces constructions illicites, nous allons, en rapport avec les différentes associations, procéder à une campagne de sensibilisation et à une campagne de communication. Suite à ces campagnes, nous allons lancer une procédure de démolition. Mais la procédure, elle sera totalement légale et en rapport avec les associations concernées. Il faut savoir que les constructions illicites ne sont pas qu'illicites, elles sont également illégitimes. Parce que si des personnes décident de construire illégalement sur le site des logements dits sociaux, c'est pour, tout simplement, priver des maliens qui ont droit à des logements sociaux.

**ORTM : M. le ministre et les logements sociaux qui ne sont pas occupés par leurs propriétaires pendant des années. Ensuite, il y a des logements sociaux qui sont donnés en location. Est-ce que vous avez pensé à résoudre ce problème ?**

**Bréhima Kaména :** Il n'y a pas très longtemps, j'ai eu une séance de travail avec une association de bénéficiaires de logements sociaux. J'ai rassuré les membres de cette association des instructions que j'ai eu à donner à la direction générale de l'Office Malien de l'Habitat. Il s'agit de recenser tous les logements sociaux attribués, non occupés ainsi que tous les logements sociaux qui sont aujourd'hui en location. Nous allons faire le point et nous allons prendre les mesures qui s'imposent. Croyez-moi !

**ORTM : Autre défi de votre département c'est la gestion des bâtiments publics. Quelles sont les mesures prises par votre département dans ce sens ?**

**Bréhima Kaména :** Concernant les bâtiments administratifs, à mon arrivée, ce dossier était en stand-by au niveau de la justice parce que le dossier avait été classé. Grace à un rapport d'audit de l'inspection des domaines et des affaires foncières, nous avons pu relever des éléments nouveaux. Des éléments nouveaux que nous avons transmis au ministre de la Justice et des Droits de l'homme et mon collègue m'a rassuré que le dossier va connaitre un nouveau sort. C'est-à-dire le dossier va être ouvert de nouveau.

**ORTM : Qu'est ce qui se passe au niveau de la gestion de ces bâtiments publics ? Quel est le problème ?**

**Bréhima Kaména :** Le problème est qu'à un moment donné, bien avant la Transition l'Etat a donné mandat à l'ACI de vendre des bâtiments administratifs mais la vente devrait se faire aux enchères. Mais malheureusement il a été procédé à des ventes de gré à gré. Une première irrégularité. Des montants devraient être reversés à l'Etat; ces montants n'ont pas été réservés. Nous avons pu constater également d'autres irrégularités. Des montants ont été restitués aux acquéreurs, ces montants ne le devaient pas. Aujourd'hui, le dossier a été monté et il a été transmis au ministère de la Justice pour donner une nouvelle suite à ce dossier.

**ORTM : Ce dossier se trouve au niveau de la justice. Mais qu'en est-il également des véhicules de l'Etat ?**

**Bréhima Kaména :** Avant de répondre sur les véhicules de l'Etat, disons un mot sur les logements administratifs. Les logements administratifs qu'on appelle aussi les logements de fonction ou les logements d'astreinte, étaient occupés par des centaines de personnes qui n'occupaient plus les fonctions concernées et par des personnes qui n'avaient aucun lien avec l'Etat. Dans ce cadre nous avons demandé un recensement. A la suite du recensement nous avons pu avoir l'état suivant. Une première liste d'occupants totalement en règle, une deuxième liste d'occupants irréguliers et une troisième liste dont la situation est à déterminer et qui sont les logements occupés par les éléments des forces armées et de défense. La liste a été transmise à qui de droit. Cette liste est en cours de vérification. Mais nous allons donner 6 mois à tous les occupants irréguliers pour quitter ces logements.

**ORTM : Est-ce qu'on peut connaitre le nombre de ces bâtiments administratifs ?**

**Bréhima Kaména :** Oui le nombre est à déterminer après la dernière liste dont je vous ai parlé. La liste transmise aux éléments des forces armées et de défense.

**ORTM : Venons en la gestion des véhicules de l'Etat ou est-ce que vous en êtes concrètement ?**

**Bréhima Kaména :** Pour la gestion des véhicules de l'Etat, les textes permettent ce qu'on appelle la réforme des véhicules de l'Etat. C'est-à-dire la vente des véhicules de l'Etat. Il s'agit des véhicules qui ont atteint un certain âge ou bien des véhicules qui sont accidentés. A mon arrivée, une des mesures que j'ai eu à prendre à été de suspendre toute réforme de véhicules de l'Etat sauf cas exceptionnel autorisé par les plus hautes autorités. C'est ce qui nous permet aujourd'hui de sauvegarder le parc automobile de l'Etat. Mais nous ne nous arrêtons pas à ce niveau parce que nous sommes en train d'élaborer un texte qui nous permettra de rationaliser la gestion des véhicules de l'Etat. Il s'agit tout simplement de prévoir que certains types de véhicules dont la maintenance coute très chère soient réservés aux plus hautes autorités ou aux ministres. C'est le cas des V8 dont l'entretien coûte très cher. Ce qui va réduire les dépenses de l'Etat quant à la réparation des véhicules. Nous comptons faire en sorte qu'il ait une gestion efficiente des véhicules par le recensement systématique au niveau de tous les départements. Ce recensement aussi a déjà commencé. Nous avons eu aussi à réclamer des véhicules qui se trouvaient avec des anciennes personnalités de l'Etat mais qui n'étaient plus en fonction. Cette opération aussi a été menée.

**ORTM : Justement j'imagine que vous travaillez dans d'autres domaines notamment la nouvelle loi domaniale et foncière. Que dit la nouvelle loi domaniale et foncière ? vous vous êtes beaucoup investi pour son adoption. Expliquez-nous-en quoi cette loi est différente de l'ancienne ?**

**Bréhima Kaména :** D'abord à mon arrivée, la loi domaniale et foncière avait déjà été adoptée sous forme d'ordonnance. Il restait sa ratification par une loi. Nous avons pu obtenir l'adoption de la loi de ratification par le CNT. La loi domaniale et foncière permet aujourd'hui de faire face à plusieurs problèmes auxquels nous sommes confrontés dans le domaine du foncier. Vous savez, la spéculation foncière est une réalité au Mali. Dans le cadre de l'ancien texte, les services des domaines pouvaient céder une parcelle à usage commercial, industriel ou agricole directement. Aujourd'hui cela n'est plus possible. Lorsqu'il s'agit d'une parcelle à usage commercial, agricole ou même industriel, c'est un bail avec promesse de vente qui est conclu et avec un cahier de charge. Lorsque le cahier de charge est accompli par le bénéficiaire, en ce moment les services des domaines procèdent à la cession. Aujourd'hui cette mesure permet de limiter ce qu'on appelle la thésaurisation, la spéculation foncière. C'est-à-dire des personnes qui accumulent des terrains pour les revendre. Aujourd'hui si vous prenez un terrain, vous devrez en valeur. Mais cela ne concerne pas l'habitat.

**ORTM : M. le ministre, Bamako grandit, nos capitales régionales aussi. Quelles sont les actions concrètes que vous avez eu à mener dans le cadre de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire ?**

**Bréhima Kaména :** Les actions dans le domaine de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire ne concerne pas que Bamako. Comme vous le savez Bamako n'est pas la seule ville. Lorsque vous envisagez l'aménagement du territoire, il s'agit d'un tout. Parce que l'aménagement du territoire vise le développement équilibré des territoires grâce à une répartition harmonieuse des populations et des activités. Donc c'est un ensemble, un tout. A mon arrivée, le schéma national d'aménagement était en cours d'élaboration. Mais nous avons pu organiser l'atelier national de validation. Aujourd'hui, l'atelier national du schéma

national d'aménagement du territoire a été tenu et nous allons soumettre ce schéma à l'approbation du Conseil des ministres. Plusieurs schémas d'urbanisme ont également été adoptés. C'est dans ce cadre que nous envisageons un développement harmonieux du territoire. Une autre innovation de la nouvelle loi domaniale et foncière c'est la mise en place d'une commission de gestion précontentieuse des litiges fonciers. Aujourd'hui, nous assistons à un engorgement de nos tribunaux en ce qui concerne les litiges fonciers. La mise en place de cette commission permet de désengorger les tribunaux et aussi de prévenir des procès en matière foncière. Nous avons une autre innovation de cette loi. Aujourd'hui en milieu urbain les parcelles qui sont affectés aux maires dans le cadre des logements sont affectés sous forme de titres fonciers. Cela garantit la sécurité foncière. Nous envisageons également en rapport avec le ministère du Développement rural de mettre en mettre les commissions foncières au niveau local. Ce sont ces commissions qui vont délivrer ce qu'on appelle les attestations de détention foncières et qui vont être visés par les maires en milieu rural. Quand c'est visé par les maires, c'est l'attestation de possession foncière. Ces attestations de détentions foncières et de possessions foncières peuvent être transformées en titre foncier pour les terres agricoles.

**ORTM: Parlons du cas particulier de Bamako, une ville qui grandit de façon très désordonnée. Est-ce que vous avez un plan Marshall pour Bamako dans le cadre de l'urbanisation ?**

**Bréhima Kaména :** Dans le cadre de l'urbanisation, le plan Marshall pour Bamako, c'est tout simplement le respect du schéma d'urbanisme. Et c'est cela aussi le grand défi. Aujourd'hui nous assistons à des constructions sans autorisation. Nous assistons aussi à l'installation de station-service sans respecter la vocation des terres. Il s'agit de mettre en œuvre le schéma d'urbanisme. Dans ce dossier nous devons être épaulé par le ministère de la Justice. La direction nationale de l'urbanisme et de l'habitat dresse quotidiennement des PV d'infractions qui sont transférés aux procureurx. C'est un appel que je lance aux procureurs pour que ces PV d'infractions connaissent une suite pour dissuader d'autres personnes de violer le schéma d'urbanisme.

**ORTM : Dans le cadre de la gestion de la population, quelles sont vos réalisations concrètes ?**

**Bréhima Kaména :** En matière de population, il faut savoir qu'à travers la direction nationale de la population le projet SWEED, nous avons mis beaucoup d'accent sur l'autonomisation des femmes. A travers la formation des femmes dans le cadre des activités génératrices de revenus, à travers aussi la formation à la santé sexuelle et productive. Nous avions pu aussi en matière de population mettre un accent sur la scolarisation des filles. Il s'agit des actions ponctuelles et régulières qui favorisent la scolarisation des filles. Que ça soit dans les milieux où ces filles sont loin de l'école ou bien des filles déscolarisées. Mais l'accent a été mis sur l'installation des sages-femmes. Plus de 200 CSCOM ont été dotés en sages-femmes, plus concrètement 328 sages-femmes. Ce qui a fait qu'on ne plus dire que la majorité des sages-femmes se trouvent à Bamako. Parce qu'en réalité on avait plus de 50% des sages-femmes maliennes qui se trouvaient à Bamako. Mais cette politique, avec ces actions aujourd'hui, nous constatons une meilleure répartition. Ce qui a permis de réduire de manière considérable la mortalité infantile et néonatale.

**ORTM : M. le ministre vous avez été récemment félicité par votre collègue des finances et par le médiateur de la République pour la bonne gestion de certains, pour également la hausse des recettes budgétaires en dépit de la crise. Quel est votre secret ?**

**Bréhima Kaména :** Le secret, c'est tout simplement, la diligence dans le traitement des dossiers. Mais un autre secret, c'est le fait de mettre l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier. Il faut reconnaitre que nous avons aussi bénéficié de circonstances favorables que certains appelleront la chance. Mais de notre côté il s'agit plus précisément de la diligence des traitements des dossiers et le fait de mettre l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier.

**ORTM : M. le ministre en terme de perspective, quels sont vos grands projets immédiats ?**

**Bréhima Kaména :** Les grands projets, c'est dans tous les domaines. Tous les domaines sont prioritaires. En matière des logements sociaux, il s'agit de la mise en œuvre du plan de relance de l'OMH. En matière d'aménagement du territoire, il s'agit de l'adoption et de la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire et de l'adoption des autres schémas d'urbanisme. En matière domaniale et foncière, il s'agit de poursuivre cette lancée que nous avons commencé qui consiste à avoir plus de recettes domaniales.

**ORTM : Votre objectif en terme de recettes pour le prochain budget, c'est combien ?**

**Bréhima Kaména :** Nous allons ajuster et nous allons vous revenir plus tard. Pour ce qui concerne la matière domaniale, il s'agit aussi de faire en sorte que nous puissions avoir des titres fonciers sécurisés. Que nous puissions réduire aussi le nombre de litiges fonciers.

**ORTM : Si vous avez un dernier message, un appel à lancer à ceux qui vous suivent. Quel est cet appel ?**

**Bréhima Kaména :** Tout simplement la compréhension dans le cadre de la politique de bonne gestion. On ne peut pas faire d'omelette sans casser d'œufs. Il nous arrive parfois de prendre des décisions dans le cadre de la bonne gestion, ces décisions doivent être comprises. Pour les décisions les plus lourdes de conséquences nous allons procéder chaque foid à la sensibilisation et à la communication. Je peux parler par exemple du cas spécifique des constructions illicites au niveau des sites des logements sociaux.

**En encadré les lettres de félicitations adressées au ministre Brehima Kamena par le ministre de l'économie et des Finances et par le Médiateur de la République**

**Entretien réalisé par l'ORTM**
**Transcrit par Ibrahim Sanogo**

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako le 14 FEB 2020

CONFIDENTIEL

Le Ministre de l'Economie et des Finances

A

N° 00184 /MEF-SG

Monsieur le Ministre des Domaines et des Affaires Foncières.

Objet : Lettre de félicitation à la Direction Nationale des Domaines.

L'examen du tableau définitif produit le 31 décembre 2019 par la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité publique relativement aux encaissements et recouvrements de recettes budgétaires effectués au titre de l'exercice 2019 m'a permis de constater, avec une réelle satisfaction, que la Direction des Domaines a réalisé, sous le leadership éclairé du Directeur National des Domaines, un montant de francs **CFA 123,522 milliards** sur un objectif assigné de **123,365 milliards de francs**, exclusion faite de la somme de **50 milliards de francs CFA** liée à la 4ème licence de téléphonie mobile dont le processus d'octroi est toujours en cours.

Il en résulte un taux de réalisation de plus de **100%** et un excédant de **157 000 000 F CFA**

Je saisis cette belle occasion pour adresser mes sincères félicitations au Directeur National des Domaines. Je joins à ce témoignage du mérite l'ensemble des responsables et agents des différents services relevant de la Direction Nationale des Domaines.

Je voudrais également exhorter le Directeur National des Domaines à persévérer dans cette voie qui, du reste, est la seule à permettre le financement pérenne et durable des nombreuses et ambitieuses politiques publiques initiées par le Gouvernement et de relever les nombreux défis de l'heure.

Je vous remercie de votre collaboration.

Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
COURRIER ARRIVÉE CONFIDENTIEL
Sous le N° 0266
Le 11/02/20

LE MINISTRE DELEGUE
CHARGE DU BUDGET

Mme BARRY Aoua SYLLA
Officier de l'Ordre National

BP : 234 – Tél : +223 20 22 58 58/20 22 58 06 – Fax : +223 20 22 19 14/20 23 16 54 ACI 2000 – Bamako (Mali)

**LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE**

**REPUBLIQUE DU MALI**

**Un Peuple - Un But - Une Foi**

Bamako, le 12 MAI 2022

*Le Médiateur de la République*

**N°.....00428...../MR-CAB**

*A*

**Monsieur le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population**

**BAMAKO**

**Objet : Lettre de remerciement**

**Monsieur le Ministre,**

Dans le cadre du traitement des dossiers d'interpellation de la 25ème session de l'EID 2021, il m'a été donné de constater que l'Institution du Médiateur de la République a reçu de votre Département, un nombre considérable de dossiers sous forme de réponses formulées avec célérité et professionnalisme.

Par la présente, je voudrais vous témoigner toute notre reconnaissance pour cette intervention qui a un effet positif sur le mécanisme de suivi de l'EID et le renforcement de la confiance entre le Médiateur de la République et les usagers du service public.

Je tiens également à vous adresser mes vifs remerciements pour votre franche et bienveillante collaboration.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Ministre,** l'assurance de ma considération distinguée.

Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
COURRIER ARRIVE
N° 1791
12/05/2022

**Madame SANOGO Aminata MALLE**
*Commandeur de l'Ordre National*

**Un recours pour le citoyen, un conseil pour l'administration**
**Zone Administrative ACI 2000, Bamako BPE : 47 36**
Ligne directe Bureau :(+223) **20 29 20 04/05/ Fax +223 20 29 20 01**
**Site web : www.mediateur.ml**
Email : contact@mediateur.ml

1/1

## Son2baby

Après avoir réfusé un million de CFA des organisateurs du SILA2022, Tiburce Koffi, lauréat du prix Bernard Dadié en donne les raisons :
"Le plus grand écrivain d'un pays doit bénéficier de plus d'égards et d'attention qu'une Miss. (...)
Une Miss c'est la célébration des paires de fesses et des seins d'une jeune fille (...) quand on offre des dizaines de millions, un véhicule, une villa à une jeune fille maigre comme Lucky Luke, à quoi à droit cette brave institutrice, cette infirmière compétente et dévouée qui, soignent les corps, et souvent dans le dénuement, au fond de nos savanes et forêts ? Et cela parfois, sans confort minimum aucun (eau courante, électricité) ? Alors je le dis et le répète : si une Miss vaut toutes ces choses, un penseur, écrivain, leader d'opinion peut, quand même valoir sinon autant, voire un peu plus"

## Samprin Bob

Chaque action compte.
Soulager les populations pendant cette periode cruciale est à saluer.
À noter que les services de la protection civile malienne sont au four et au moulin pour la même cause.

Rassurant de savoir que Barou va bien.

## Bacary Camara

Les rites et traditions..
Qui était Jon Bilal ou Assé bilali «bilali le serviteur », l'ancêtre mythique des Massarens –Keita du Mandé ?
L'hégire des musulmans commence avec Mahomet lorsque celui-ci quitta à la suite de violentes persécutions la Mecque pour la ville de Medine. Après que cet évènement eut lieu Assé Bilali accompagné de sa femme se rendit en cachette à Medine afin d'y rejoindre l'envoyé de Dieu : « Envoyé de Dieu dit-il en arrivant je viens te rejoindre pour les raisons que voici : « tes consanguins t'ont trahi, tes utérins t'ont eux aussi trahi, mais moi j'ai entièrement confiance en ta sainteté et cela avant que ce jour d'aujourd'hui n'arrive. Avant sa fuite à Medine,il n'est pas un supplice que les Mecquois n'infligèrent à Assé Bilali. Ils le battirent par exemple jusqu'au sang puis attachèrent à sa poitrine une grande meule avant de l'exposer au soleil de midi. Mais toute cette torture n'entamera en rien la loyauté de Bilal envers son prophète bien aimé : « Honorable messager, je viens faire don de ma personne à Dieu d'une part et d'autre part à toi Mahamadou ».Ce dernier lui souhaita la bienvenue. C'est ainsi que Assé Bilali résida à Médine et devint le héraut attitré de Mahamadou. Quant à celui-ci il fut reçu avec tous les honneurs de la terre par les gens de la Médine.
Peu de temps après son arrivée, Assé Bilali dit à Mahamadou : « Je suis venu en compagnie de ma femme et je vous demande de nous bénir. » Et Mahamadou bénit le couple. Ainsi Assé Bilali et son épouse s'installèrent à Médine. Quelques instants après la dite épouse fut enceinte, la grossesse se fit normalement et la grossesse arriva à son terme. L'enfant naquit et ce fut un garçon, l'envoyé de Dieu dit : « Assé Bilali tu es venu vivre auprès de moi en compagnie de ton épouse et Dieu nous a fait don d'un garçon, mais tes consanguins demeurent à la Mecque, ainsi que tes uterins, c'est-à-dire ceux qui sont issus de la même ceinture que toi et ceux qui sucèrent le même sein que toi. De ce fait envoyons une lettre à ces derniers afin qu'ils nous disent le nom que portera l'enfant.Ah ! Mahamadou envoyé de Dieu s'exclama Assé Bilali, l'enfant qui vient de naitre est venu au monde avec son nom. Par conséquent on n'enverra de lettre ni à mes devanciers ni à mes successeurs pas plus qu'à mes ainés ou à mes cadets, à fortiori à mes enfants d'autant que cet enfant qui vient de naitre est venu avec son nom.Eh bien Assé Bilali quel est ce nom ?On prénommera cet enfant Mahamadou Kanou : « J'ai aimé Mahamadou.On pila le dèguè et l'on baptisa le premier enfant né d'Assé Bilali à Médine du nom de Mahamadou Kanou. Celui-ci est donc considéré comme le lointain ancêtre des Keita du Mandé..
B.CAMARA : CREDOM

Tweet

**Serge Daniel**
@SergeDa58898703

#Mali-ONU-Eau/ Pénurie d'eau potable à Mopti ( centre du Mali) - A ce jour, (29/5/2022/) la mission de l'ONU ( Minusma) a distribué près de 20000 litres du liquide précieux dans des quartiers. L'opération se poursuivra la semaine prochaine.

**Serge Daniel**
@SergeDa58898703

#Mali-politique/ ...Des nouvelles de l'opposant malien Oumar Mariko.Pourfendeur de quasiment tous les régimes politiques maliens, il n'est à ce jour, ni arrêté ni décédé. D'après mes informations, il se porte bien avec sa barbe à la Fidel Castro. Il pourrait bientôt s'exprimer.

**MINUSMA**
@UN_MINUSMA

#Mali La MINUSMA a organisé hier soir, à leur demande, l'évacuation médicale héliportée de 5 soldats @FAMa_DIRPA suite incident IED axe Goundam-Tonka. Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

18:14 60%

Tweet

El Hamidou KASSE a aimé

**Macky Sall**
@Macky_Sall

Je suis gravement préoccupé par la montée de la tension entre le Rwanda et la RDC.J'appelle les deux pays au calme et au dialogue pour la résolution pacifique de la crise avec le soutien des mécanismes régionaux et de l'Union Africaine.

11:30 · 29 mai 22 · Twitter for iPhone

**871** Retweets **374** Tweets cités **5 084** J'aime

**Amir Nourdine Elbachir** @amir_n... · 3 h
En réponse à @Macky_Sall
Est-ce nécessaire de vous rappeler que vous êtes mal placé pour parler de règlement de conflit pacifiquement ? Fermer sa frontière contre un pays voisin et enclavé pour sa politique intérieure n'est pas une façon pacifique de se faire entendre.

16 32 351

Tweeter votre réponse

## Nouhoum Togo

Quelque part les sanctions de la CEDEAO ont eu un avantage pour le Mali.
Le déficit commercial du pays, se réduit de près de 40% au 1er trimestre 2022.
Nos importations ont ete réduites de (-22,63%) à 632,54 milliards FCFA. Tandis que les exportations se sont réduites de (-14,89%) à 470,13 milliards FCFA.
==========
https://www.sikafinance.com/.../mali-le-deficit...
Mali : Le déficit commercial se réduit de près de 40% au 1er trimestre 2022
ISIN : BRVMC0000000 - Ticker : BRVMC
Le Mali a réussi à réduire drastiquement son déficit commercial au premier trimestre 2022, grâce à une baisse plus importante de ses importations.
Le solde commercial du Mali a affiché un déficit de 162,41 milliards FCFA au premier trimestre 2022, contre un déficit de 265,12 milliards

FCFA au premier trimestre 2021, soit une réduction de 102,7 milliards FCFA ou une amélioration de 38,74%, selon les chiffres officiels.
Cette amélioration du déficit résulte d'une baisse plus importante des importations (-22,63% à 632,54 milliards FCFA) par rapport à celle des exportations (-14,89% à 470,13 milliards FCFA).
Dans le détail, le principal produit exporté par le Mali a été l'or à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or) pour une recette de 426 milliards FCFA, soit 90,62% de la valeur globale des exportations.
Il s'ensuit donc que l'Afrique du Sud (48,19% de l'ensemble des ventes), la Suisse (29,65%) et l'Australie (11,84%) ont été les principaux clients du Mali sur la période sous revue.
S'agissant des importations, on note que leur contraction est due principalement au repli des achats à l'extérieur des machines et matériel de transport (-45,36% à 113,55 milliards FCFA) et des produits agricoles (-23,13% à 115 milliards FCFA).
Le Sénégal (19,46%), la Chine (16,77%) et la Côte d'Ivoire (11,09%) en ont été ressortis comme étant les plus importants fournisseurs du pays.
Dr Ange Ponou
Publié le 29/05/22 16:35

## ▪ Adja Cissé

URGENT: Un véhicule et ses forains venant de Douentza ont été kidnappés par des terroristes à Parou,près de Bandiagara.

## ▪ Oumar Maiga

Oncle Dicko voilà l'arrogant Macron c est le blocus de l'odessa qui l intéresse mais pas le blocus sur le Mali

## ▪ Ammy Baba Cisse

« Quand mon village natal a été attaqué, j'ai appelé le ministre et le gouverneur qui ont déployé aussitôt des forces pour ramener le calme. Je les remercie pour ça » Ousmane Madani Haidara

## ▪ Seydou Oumar Traoré

La CMAS parle de la légalité de la sortie de son parrain imam Dicko. Cependant, les propos injurieux du citoyen Mohamoud Dicko respectent-ils la loi ?
Qui manque de courage ? 20 poids 5 mesures.

Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud DICKO (CMAS)

**BUREAU EXECUTIF NATIONAL**

**COMMUNIQUE N° 007/2022/CMAS**

La CMAS depuis quelques jours a constaté sur les réseaux sociaux beaucoup d'allégations sur le parrain de la Cmas **Dr. Cheikh Imam Mahmoud DICKO** suite à sa prise de parole lors du ***FORUM DE BAMAKO*** tenu le **26 MAI ,2022**.

La Cmas rappelle que l'imam Mahmoud DICKO comme tout autre Malien jouissant de tous ses droits n'a donné que son avis sur la situation du MALI et son message interpelle tous les acteurs de la crise que connait notre pays **(LES GOUVERNANTS, LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, LA CLASSE POLITIQUE ET LA SOCIETE CIVILE MALIENNE)** à revenir à de meilleurs sentiments pour l'intérêt du MALI.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que la liberté d'expression est un droit fondamental de la Démocratie qui est bien protégée par notre constitution.

La CMAS lance un appel d'apaisement à l'endroit du peuple Malien et invite les autorités de la Transition à prendre toutes les précautions pour une sortie de crise rapide.

Par ailleurs, le **BUREAU EXECUTIF NATIONAL** demande une fois de plus à l'ensemble de ses membres, sympathisants et de ses partenaires à rester engagés, debout et mobilisés en attendant son **MOT D'ORDRE**. Enfin, nous réitérons notre engagement pour le bonheur du Mali conformément à nos valeurs.

Bamako, le 28 MAI, 2022

**Le Coordinateur General,**

**Youssouf DABA DIAWARA**

MAGNAMBOUGOU-PASO KANU Rue : 306, Porte : 275
Tel : (+223) 66 84 96 00 / 91 13 71 11 / 75 00 45 95

## Diakité Modibo

Le reportage de TV5 monde prouve à suffisance les liens entre Mahmoud DICKO et la France. C'est regrettable

## Jeune Afrique

Un large sourire doublé d'un haussement d'épaules, paumes tournées vers le ciel, comme pour marquer l'évidence. C'est avec sa célèbre mimique que Khaby Lame est apparu pour la première fois sur les marches de la 75e édition du Festival de Cannes.
http://ow.ly/tHIb50Jhj1X

## Tchendje Productions.

D'un père originaire du Kasaï-Occidental et d'une mère ngbandi de l'Ubangi, Paul Lomami Tshibamba est né le 17 juillet 1914 à Brazzaville. Il passera toute sa vie entre les deux rives du fleuve Congo. En 1921, il rejoint Léopoldville avec son père, où il étudie à l'institut religieux St François-Xavier de Mbata-Kiela. Durant le séminaire, il se découvre un amour pour la littérature. Il apprécie les histoires de Jules Verne et les récits fantastiques d'Edgar Allan Poe.
Il meurt à Bruxelles en 1985. Un ensemble important d'archives laissées par l'écrivain a été acquis par les Archives et Musée de la Littérature à Bruxelles. La découverte de ce fonds a permis à Jean-Pierre Orban, qui dirigeait la collection "L'Afrique au cœur des Lettres", de publier des inédits, dont l'important roman intitulé Ah ! Mbongo.
ŒUVRES
CONTES TRADITIONNELS, MYTHES, ÉPOPÉES
• « Légende de Londema suzeraine de Mitsoué-Ba-Ngomi », dans Ngando et autres récits, Paris – Kinshasa, Présence Africaine – Lokolé, 1982.
ROMANS
• Ngando (Le crocodile). Prix littéraire de la Foire coloniale de Bruxelles 1948. [Précédé d'une Explication par G.-D. Périer, reproduisant une lettre de l'auteur sur sa vie, et d'un Avertissement au lecteur]. Bruxelles : G.A. Deny, 1948, 117 p.
• Ngemena : roman. Yaoundé : Ed. CLE, coll. Roman, 1981, 109 p. — (ISBN 2-7235-0085-3).
• Ah ! Mbongo : roman. Préface de Alain Mabanckou. Notice biographique par Eliane Tchibamba. [Texte établi pour l'édition par Willem De Bondt. Notes et glossaires établis par Éliane Tchibamba et Likuma Mosa'Olongo]. Paris : L'Harmattan, coll. L'Afrique au cœur des lettres, 2007, 336 p.1,2,3.
• La Saga des Bakoyo Ngombé et autres récits. Présentation et notes d'Antoine Tshitungu Kongolo. Edition établie par Claire Riffard et Jean-Pierre Orban, avec la collaboration de Lyvia Afui et Wim Debondt. Paris : L'Harmattan, coll. L'Afrique au cœur des lettres, 2014, 242 p.
RÉCITS ET NOUVELLES
• La récompense de la cruauté suivi de N'Gobila des Mswata, Kinshasa, Mont Noir, 1972.
• « Faire médicament », dans Ngando et autres récits, Paris, Présence

Africaine – Lokolé, 1982 (1re éd. dans Cultures au Zaïre et en Afrique, Kinshasa, ONRD, 1975)

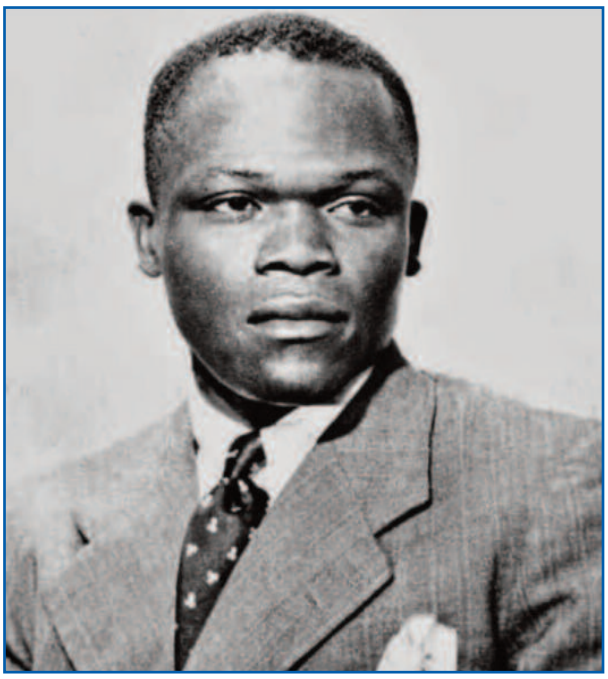

## Séga DIARRAH

#Mali- Le système : - 1993, Le FMI demande de privatiser le plus grand hôtel du pays pour "moderniser" la gestion et "préserver les emplois"
- le politicien ministre demande à son copain de créer une société dare-dare et il lui vend l'hôtel gratuitement (franc symbolique) ...

## Wassim Nasr

#Sahel plusieurs sources locales affirment que Youssef Chouaïb, important émir de l'#EI, ayant assuré le commandement après la mort d'Abou al-Walid, a été tué dans une altercation avec un membre du grpe, un Touareg Dahoussak qui aurait trouvé refuge dans sa tribu dans le #Ménaka

#Mali Youssef Ould Chouaïb n'a pas été tué dans les combats à Émis-Émis & Inekar que j'ai évoqué dans cette chronique mardi dernier où j'évoque également son rôle et son importance au sein de l'#EI #Sahel (avec la bonne photo)

cotisations sociales

# Une cotisation payée est la garantie d'un droit certain

## L'INPS au service des assurés sociaux

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

www.inps.ml

Email :inps@inps.ml

INPS.Mali

@INPS_Mali

## Primature : Une délégation des participants de la 22è édition du Forum de Bamako, reçue par le PM Choguel

Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a reçu, le vendredi 27 mai 2022, une délégation des participants de la 22e édition du Forum de Bamako, conduite par la ministre du Genre et de la Famille du Burkina Faso, Mme Salimata Nebie Conombo. Mme Mme Salimata Nebie Conombo a expliqué être au Mali pour participer et soutenir le Forum de Bamako. « Chaque fois que le Mali aura besoin de moi je serai là, vous pouvez compter sur la République de Guinée », a ajouté l'ancienne secrétaire de l'union du fleuve Mano, Mme Saran Daraba Kaba. « Nous sommes là pour soutenir le Mali, la Guinée et le Mali sont deux poumons d'un même corps », a affirmé Dr Dansa Kourouma, 1ère Vice-présidente du CNT guinéen. Le Chef du Gouvernement a remercié ses hôtes pour leur présence au Mali, en ces temps difficiles, cette présence est un acte de foi, un témoignage d'amitié et une manifestation de solidarité à laquelle les Maliens sont très sensibles. Choguel Kokalla Maïga a loué la résilience des femmes. Le mouvement le plus puissant, c'est le mouvement féminin, notre pays tient grâce aux femmes, a-t-il ajouté. « Je souhaite que nos frères du Tchad, du Burkina Faso et de la Guinée, qui sont dans les mêmes difficultés que nous, puissent s'en sortir », a conclu le Chef de l'administration malienne.

CCRP/Primature

## Mali-Guinée Équatoriale : Le ministre Diop, porteur de message du président Goïta à son homologue Obiang NGUEMA

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a été reçu en audience, le 25 mai 2022 à Malabo, par le président de la Guinée Équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Le chef de la diplomatie malienne a porté un message du président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, à son homologue Equato-guinéen, a indiqué le ministère en charge des Affaires étrangères. Selon le département, les entretiens ont porté sur le renforcement des liens fraternels d'amitié, de coopération et de solidarité africaine existant entre les deux pays. Abdoulaye Diop a informé le président Obiang Nguema de l'évolution de la situation socio-politique et des efforts menés par les autorités maliennes. Le chef d'Etat Equato-guinéen a réaffirmé son soutien sans réserve à son frère le président Assimi Goïta, tout en dénonçant les cercles néo-colonialistes qui prétendent maintenir le Mali dans la servitude, a rapporté la même source. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, qui a indiqué le combat du Mali est celui de la souveraineté de l'Afrique, a exhorté les autorités de la Transition et le Peuple malien à tenir bon, a souligné le chef de la diplomatie malienne.

Source : Bamada.net

## Sanction de la CEDEAO : Les inquiétudes de Djibril Bah

Notre pays ne se remet pas du choc. Notre tissu économique, financier, industriel se déchire tous les jours un peu plus. Tous les secteurs sont fortement impactés négativement. Une petite analyse de la communication du gouvernement montre que ça ne va pas. Par exemple quand on dit à la télé qu'une forte délégation malienne était en Guinée pour constater l'embarquement de 750 tonnes de coton fibre alors que nous devons exporter près de trois cent mille tonnes de coton fibre. Quand l'opérateur économique qui payait 3000 dollars américains pour le transport d'un conteneur de 40 pieds de la chine a Bamako via Dakar, paye maintenant 10 000 dollars américains pour le même conteneur de la chine a Bamako via Nouakchott. Quand nous n'avons plus d'œufs paracerque les 100 kg de maïs ont connu une croissance exponentielle en passant de 19 000 a 33 000 FCFA (le maïs est la base de l'alimentation des pondeuses). Quand les opérateurs économiques n'arrivent à importer parce que les transferts sont arrêtés. Et

j'en passe tellement la liste est longue. Nos banques sentiront fortement le vent passe avec la perte des commissions et frais de dossiers sur les transferts monétaires, les crédits documentaires et autres.
L'industrie touristique est enterrée.
Il n'y a pas de qualité d'amitié qui compte. Avec la Russie, la chine, la Turquie, les états unis, l'Europe, c'est du pareil au même. Il n'y a pas de cadeau, tous ces pays visent leurs intérêts. La solution c'est avec nous même si on laisse de côté « l'intégrisme de la pensée unique" que l'on veut imposer. Voyons ensemble la réalité et ne nous laissons pas prendre dans le piège des activistes professionnels et des chercheurs de place

La rédaction

## Mali-Centrafrique : Une similitude de défis à relever pour la liberté de la presse

**Deux pays confrontés à des mêmes réalités sécuritaires, politiques et de désinformations. Selon les observateurs, le Mali et la Centrafrique ont beaucoup de choses en commun. Pour mettre la lumière sur cette ressemblance, l'Ambassade des États-Unis au Mali a offert un cadre d'échanges et de partage d'expériences entre journalistes du Mali et ceux de la Centrafrique.**

La rencontre par visioconférence entre journalistes de Bamako et ceux de Bangui a eu lieu le 24 mai à l'ambassade des États-Unis au Mali et celle en Centrafrique, en présence du directeur des Affaires publiques, Paul Cunningham. Les échanges ont été fructueux et ont porté sur la liberté de la presse, la désinformation, l'insécurité, l'influence de la Russie, entre autres. Les deux côtés sont unanimes sur la difficulté d'exercer le métier du journalisme dans ce contexte d'insécurité. Ils affirment ne pas avoir l'accès des zones les plus touchées par les conflits. Et déplorent de se contenter le plus souvent des communiqués taillés sur mesure par le gouvernement.

L'accès à certaines informations est catégoriquement refusé aux journalistes. Et les médias sont traités en pro ou anti-gouvernement. Pour le cas malien, la question du phénomène des vidéomans a été évoquée. Cette pratique qui prend de l'ampleur est exercée par des gens qui n'ont aucune expérience journalistique, ni qualification, mais ont un impact sur les populations. Ces derniers sont souvent à la solde des tenants du pouvoir, disent les participants. Les journalistes maliens sont également touchés par la suspension définitive de RFI et France 24 au Mali.

Tout comme la MINUSMA au Mali, la MINUSCA en Centrafrique est vue de mauvais œil par les Centrafricains à cause de sa mission non adaptée à la réalité du terrain. Concernant le groupe Wagner, la partie centrafricaine affirme que ce sont des instructeurs russes qui sont présents et non le groupe Wagner. « En tout cas c'est ce que le gouvernement a laissé entendre », explique un journaliste centrafricain. Et c'est le même cas au Mali où le gouvernement a confirmé la présence des instructeurs russes sur le sol malien et non Wagner. Toutefois, les journalistes des deux pays semblent être en perte de moyen pour découvrir la réalité de visu. Il est difficile voire impossible pour eux d'approcher les militaires russes.

Visiblement les journalistes ont apprécié cette initiative de l'ambassade des États-Unis au Mali et celle en Centrafrique. Ils ont même sollicité l'ambassade sur la possibilité de perpétuer ces échanger d'expériences.

Ibrahima Ndiaye / Source : Mali Tribune

## LE G5 SAHEL : Un instrument d'espionnage et de distraction des armées nationales, selon le Dr Fatogoma Togola, fils de militaire

Le Dr Fatogoma Togola estime que le G5 Sahel, version appui français empêche les montées en puissance des différentes forces des pays membres. Lisez plutôt.

« Lors de la mise en place du G5 Sahel, en 2017, à travers une note politique, nous avions dit que pourquoi constituer un conglomérat d'armées sabotées, détruites et faibles par la faute des régimes politiques. Mise à part l'armée Tchadienne à l'époque qui se débrouillait, plus qu'elles toutes, pour nous, il s'agissait simplement et fondamentalement de faire la montée en puissance de chaque armée nationale, ni plus, ni moins. Mais pour eux et certaines puissances, il s'agit d'espionner et de distraire toujours ces armées nationales afin d'empêcher leurs montées en puissance.

Aujourd'hui, lors de cette transition, il faut s'en féliciter, comme l'armée malienne a acquis et atteint certaine puissance de feu et certaine maturité, démontrés par l'efficacité de leurs missions sur le terrain, est-ce que le Mali et son armée nationale se laisseront espionner et se faire distraire encore, notre réponse est NON. Enfin pour nous, être dans le G5 Sahel était suicidaire, se retirer c'est se sauver. Que Dieu, le Tout Puissant, le créateur protège et bénisse, l'armée nationale du Mali et le peuple malien.

Bamako, le 22 mai 2022 ».

Source : Bamada.net

## Mali : 258 casques bleus tués en neuf ans, selon la MINUSMA

La Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA) a perdu 258 casques bleus en neuf ans, soit depuis son arrivée dans le pays en avril 2013 à nos jours, a annoncé vendredi à Bamako le chef de la force onusienne, El-Ghassim Wane.

"La MINUSMA a le malheureux privilège d'être la plus dangereuse des opérations de paix des Nations Unies", a ainsi souligné celui qui est également représentant spécial du secrétaire général de l'ONU.

S'exprimant à l'approche de la Journée internationale des casques bleus, célébrée le 29 mai, M. Wane a précisé que ces derniers sont présents au Mali sans "autre ambition que celle d'apporter leur pierre à l'édifice de la paix" que les Maliennes et les Maliens s'emploient à bâtir avec "une résilience remarquable".

Au Mali, la journée de cette année est célébrée dans un contexte difficile, marqué par la "réalité quotidienne" de l'insécurité qui inflige "toutes sortes de souffrances à des populations qui n'en peuvent plus". Mais, "malgré les épreuves, je reste confiant en la capacité du peuple malien à ouvrir une nouvelle page dans son histoire et renouer avec son glorieux passé", a-t-il dit, en référence au processus de transition en cours au Mali depuis septembre 2020.

"Les Maliens disposent de formidables atouts pour ce faire. En tant que partenaire, il nous revient à les aider, dans l'esprit de la solidarité internationale, à pleinement exploiter ces atouts", a indiqué le chef de la mission onusienne. Dans le futur, a souligné El-Ghassim Wane, il s'agira d'insuffler "une dynamique encore plus forte" à tous ces partenariats pour en faire des "énergies créatrices, refondatrices", à même d'aider le peuple malien à "réaliser sa légitime ambition de paix, de sécurité et de développement".

La MINUSMA est une opération de maintien de la paix de l'ONU, dont le mandat est renouvelé tous les ans en juin par le Conseil de sécurité.

Depuis 2012, le Mali fait face à des insurrections indépendantistes, des incursions djihadistes et des violences intercommunautaires ayant fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés.

Source : Xinhua

## Mali : 19 milliards FCFA pour réhabilitation de la route Sévaré-Gao

**Le gouvernement malien a paraphé un accord de prêt d'un montant d'environ 19 milliard FCFA avec le Koweït pour la réhabilitation du tronçon Sévaré-Gao (Section Boré-Douentza) dans le nord-est, annoncé un communiqué du conseil des ministres du 27 mai 2022.**

Ce financement a pour objectif de favoriser le développement économique et social des régions du centre et du nord par la réduction des coûts de transport, explique le document. Il va également permettre de faire « la promotion des échanges commerciaux, l'amélioration de la circulation des marchandises et la sécurité routière ».

La réhabilitation de ce tronçon routier s'inscrit dans « le cadre des efforts du gouvernement qui consistent à promouvoir l'essor économique du pays et la réduction de la pauvreté », indique les autorités maliennes.

La route Sévaré-Gao est le prolongement de la route Bamako-Ségou-Mopti vers le nord-est du pays. Elle assure la liaison des régions de Gao et Kidal et une partie de la région de Tombouctou avec le reste du territoire malien.

Source : Ouestaf

www.malikile.com

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# La vérité sur la prestation de serment et déclaration de biens du Président reconduit

« Il n'y a pas de serment spécifique pour le président de l'OCLEI. Celui-ci est choisi parmi les membres de l'OCLEI. Moumouni GUINDO a prêté le serment de membre de l'OCLEI le 1er juin 2017. En tant que magistrat désigné par le président de la République, il fait partie des membres dont le mandat est reconduit d'office. Comme les cinq autres membres reconduits d'office, il n'a pas à renouveler son serment, celui de 2017 étant valable pour toute la durée des fonctions de membre. Comme il n'y a pas de serment spécifique au président, le renouvellement de son mandat ne l'oblige pas à prêter un serment (qui n'est pas prévu par les textes en vigueur).

Selon les textes maliens, la déclaration de biens est confidentielle. Par conséquent, publier une déclaration de biens est un manquement aux textes en vigueur ».

# Aïssata Touré COULIBALY, Présidente Femmes chefs d'entreprise du Mali : « Les banques doivent revoir leur stratégie. Leurs taux sont exorbitants pour les femmes dans l'informel »

**Lors du XXIe Forum de Bamako (25-28 mai), dont le thème était « Femmes, Paix, Sécurité et Développement », Mme Aïssata Touré COULIBALY, femme d'affaires aux multiples casquettes, participait à un panel de haut niveau consacré à l'entrepreneuriat féminin. Un témoignage très instructif sur les réalités économiques du pays. Entretien exclusif, par Bruno FANUCCHI pour AfricaPresse.**

**APP - Figure emblématique du patronat et des femmes d'affaires du Mali, voulez-vous vous présenter plus précisément ?**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** Je suis chef d'entreprise, mariée et mère de quatre enfants. J'évolue principalement dans la filière d'exploitation de fruits et légumes frais à destination principalement du marché international de Rungis (France) et de quelques autres États de l'Union européenne.

Je suis notamment la Présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprise du Mali et, à ce titre, la Présidente nationale du Réseau des Femmes Opératrices Économiques du Mali (qui compte 6 700 femmes) et également la Présidente sous-régionale des Femmes Opératrices Économiques de l'espace UEMOA (Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest), qui regroupe huit pays, et je représente toutes ces organisations au sein du Patronat du Mali. Il y a trois ans, j'ai également été nommée par décret présidentiel Commissaire à la Commission Justice et Réconciliation et Coordinatrice du Genre. Cela fait beaucoup de casquettes, j'en conviens !

**APP - Mais n'avez-vous pas fait aussi une carrière dans la banque ?**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** Juste après mes études de gestion et d'administration, une grande banque libyo-malienne, la BALIMA devenue la BCS, s'est installée au Mali, et m'a recrutée. J'ai travaillé dans cette grande banque de la place pendant dix ans et acquis – je crois – une solide expérience. Mais, pour des raisons personnelles, j'en ai démissionné car mon salaire ne me permettait plus d'assumer mon train de vie et d'élever mes quatre enfants. Je me suis alors lancée dans le privé et ce fut une nouvelle aventure, où j'ai découvert l'entrepreneuriat, ses règles et ses risques.

**APP - Lors du Forum de Bamako, qui vient de se dérouler à l'Hôtel Azalaï, vous avez participé à un panel de haut niveau présidé par l'ancien Premier ministre Moussa Mara et consacré précisément à l'entrepreneuriat féminin…**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** Ce Forum, associant quatre éléments extrêmement importants pour notre vie économique, est d'une parfaite actualité, tout comme ce panel consacré à l'entrepreneuriat féminin. En écoutant les interventions des unes et des autres, il m'a paru très intéressant de constater que nous avons pratiquement les mêmes problèmes. Que ce soit au Mali, au Cameroun, au Sénégal ou en Guinée, l'entrepreneuriat féminin a à peu près le même visage. Nous sommes toutes confrontées aux mêmes problèmes et aux mêmes défis. Et nous cherchons toutes à sortir de cette situation avec pragmatisme et efficacité pour que les femmes contribuent au mieux au développement économique de leurs pays respectifs.

Les banques accompagnent les entreprises en leur accordant des crédits, mais au Mali elles sont complètement à côté de la plaque et le font parfois à des taux avoisinant les 12 %, voire 18 %. Ce n'est pas normal. Il faut vraiment que les banques revoient leur stratégie car ces taux sont exorbitants pour toutes ces femmes qui sont dans l'informel, que ce soit dans l'agriculture, le commerce ou l'artisanat. Nous avons besoin de produits adaptés au profil de nos petites entreprises.

« Chef d'entreprise, c'est un vrai métier et la formation, c'est 50 % de la réussite »

.

**APP - Quelle est votre priorité pour trouver des solutions concrètes ?**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** Pour ma part, j'estime que la priorité est à la formation des jeunes femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat car elles y arrivent bien souvent par accident et non par vocation. Nombre d'entre elles se disent : « Je n'ai pas de travail, je n'ai pas de tuteur, ou bien je suis divorcée, je vais me lancer et ouvrir un petit commerce ». Mais beaucoup d'entre elles n'ont pas la moindre culture de l'entrepreneuriat, ce qui rend les choses encore plus difficiles et complexes, car

certaines femmes touchent à tout et font plusieurs choses en même temps sans vraiment s'y connaître...
Il y a donc un gros déficit de formation. Or celle-ci me semble indispensable et prioritaire, avant même l'accès au financement dont on parle souvent. Une jeune femme ne peut s'asseoir et se dire « je vais exporter de la mangue », puis aller à la banque réclamer un prêt de 50 millions de CFA, si elle ne sait pas quoi en faire.
Il faut en amont un minimum de formation et pouvoir s'entourer de ressources humaines à la hauteur de son projet, car on peut être chef d'entreprise et ne pas tout connaître. Il faut pouvoir, par exemple, embaucher des gens compétents et les mettre aux bons postes de responsabilité pour pouvoir développer son entreprise. Chef d'entreprise, c'est un vrai métier et la formation, c'est la clé de 50 % de la réussite d'une entreprise. Et je parle d'expérience, car nous avons toujours le problème d'agents qui ne sont pas qualifiés pour le travail qu'on leur demande !

**APP - Parlons un peu de votre entreprise. Vous êtes, je crois, dans la mangue ?**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** Je suis aussi dans l'horticulture et, même si j'en parle peu souvent, commençons par là. J'ai quand même 7 hectares de fleurs au Mali que je fais pousser et certaines variétés m'avaient même été commandées par le marché de Rungis. Je travaille avec les grossistes qui, eux, peuvent dispatcher la production. Et j'en envoie aussi en Mauritanie et au Niger. Côté horticulture, j'emploie neuf personnes pour un chiffre d'affaires de 300 millions de CFA par an.
Côté mangues, ma société compte quinze collaborateurs permanents et fait travailler quelques 450 « saisonniers » pour les cinq mois de la campagne de production qui va de mars à fin juillet. En volume, cela représente 90 tonnes pour les mangues qui partent par avion, et six containers par mois pendant cinq mois pour les mangues livrées par bateau. Un conteneur embarqué sur un cargo peut compter 6 000 cartons de 4 kg de mangues.
« Cet embargo n'a aucun sens car tout le monde en souffre, le Mali comme ses voisins»

**APP - Vos affaires prospèrent, mais la situation économique du Mali ne semble guère brillante...**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** En réalité, nos entreprises – qui sont de petite taille et n'ont pas une certaine capacité financière pour pouvoir tenir – sont toutes en train de mourir. Nous avons connu la crise de 2012 et la majorité de ces petites entreprises qui sont gérées par des femmes se retrouvent dans l'économie informelle. Même la transformation des produits locaux est encore artisanale. Aucune entreprise gérée par une femme n'a aujourd'hui une capacité industrielle de transformation digne de ce nom. Nos capacités sont faibles. Et ces femmes ne peuvent aller vers les banques qui ne leur accordent pas de crédit car elles n'ont pasde garanties.
Dans l'artisanat, ces femmes travaillaient essentiellement avec les hôtels où elles vendaient beaucoup, surtout dans les régions touristiques, mais, en raison de l'insécurité, le tourisme ne marche plus et l'artisanat donc ne suit plus. Toutes ces femmes qui travaillent le cuir, les peaux, les perles, les bijoux n'ont plus de clients...
Ensuite, nous sommes passés par la crise de la Covid pendant deux ans et, aujourd'hui, nous subissons l'embargo et les frontières du pays sont fermées !

**APP - Quelles sont précisément les conséquences de cet embargo ?**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** Les sanctions économiques prises par la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) le 9 janvier dernier à l'encontre du Mali ruinent l'économie du pays et ruinent les ménages. Car, depuis, tous les prix ont flambé et les salaires ne suivent plus.
Je vous assure qu'à Bamako, dans ma boutique de fleurs ouverte dans le quartier de l'ACI 2000, je peux faire quinze jours sans vendre un seul bouquet ! Car il n'y a plus d'argent et le peu que l'on gagne passe dans le panier de la ménagère. Tous les prix ont flambé, y compris ceux des produits de première nécessité comme le mil, le riz, le fonio qui ont pratiquement doublé ou ont augmenté au moins de 50 % ! Personne n'a plus la tête à mettre de l'argent dans les fleurs...

**APP - Comment, dans ces conditions, l'économie malienne peut-elle tenir ?**

**Mme Aïssata Touré COULIBALY –** Bonne question, mais honnêtement je n'ai pas la réponse. C'est intenable. J'ai créé ma société Multichem en 1995 et, pour la première fois, je suis en train de mettre en chômage technique certains de mes agents. Vous voyez un peu ce que cela représente pour toutes ces familles si le chef de famille n'a plus d'emploi... Beaucoup d'entreprises sont malheureusement dans le même cas. C'est extrêmement grave ce que nos entreprises vivent aujourd'hui. La seule note d'espoir serait que l'on lève cet embargo car la grande majorité de ces femmes sont des commerçantes qui font du commerce transfrontalier avec nos pays voisins comme le Sénégal, la Mauritanie ou la Côte d'Ivoire. C'est ce va-et-vient incessant qui fait marcher le commerce et tourner l'économie de nos différents pays. Or, comme les frontières sont fermées, ces femmes ne font plus rien. Cet embargo n'a aucun sens et tout le monde en souffre : les Sénégalais et les Ivoiriens comme les Maliens !
J'ose donc espérer qu'à l'occasion du prochain Sommet extraordinaire de la CEDEAO, le 4 juin à Accra (Ghana), nos dirigeants en prennent conscience, surmontent leurs querelles politiques pour prendre de la hauteur, avoir pitié de nos peuples et sauver nos économies qui sont en train de s'écrouler. Je l'espère de tout mon cœur.

Source : AFP

# Délinquance financière : « Plus jamais ça au Mali », prône le parti MPP-MALI

**Dans le cadre de la célébration de la journée de l'Unité Africaine, le mercredi 25 mai, le Mouvement Patriotique Panafricain –Mali (MPP-Mali) a organisé une conférence débat au centre Olympe Africa de Banankabougou sous le thème : « Le Mali, défi de souveraineté et de Refondation ».**

La célébration de la journée de l'Unité Africaine en ce mercredi 25 mai 2022 consacre le 1er anniversaire du Parti MPP-Mali. Un premier anniversaire que le président du parti a mis à profit pour parler du Mali, notamment de ce qui a marché pour le pays et ce qu'il faudra revoir pour les années à venir.

Les conférenciers M. Seydou Traoré, ancien ministre de l'Agriculture sous ATT et Mohamed Lamine Diakité, coordinateur du Mouvement panafricain du rejet du FCFA sont revenus sur les maux qui minent notre pays depuis l'indépendance.

Pour l'ancien ministre de l'Agriculture, le rôle de la France, puissance colonisatrice, a beaucoup pesé sur le retard de développement de notre pays. « C'est pourquoi Modibo Keita, père de l'indépendance, avait préféré la Russie qu'à la France », a-t-il indiqué. Sa politique de coopérer avec la Russie au détriment de la France a été combattue par les dirigeants français, qui n'ont pas hésité à fomenter un coup d'Etat en mars 1968.

Dans le cadre de la refondation de notre pays, pour l'ancien ministre de l'Agriculture, il est important de comprendre ce qu'est la France, le processus des indépendances et les contrats coloniaux, notamment ceux de la défense et de la monnaie, la création de l'OUA, et sa transformation en UA, et le Mali de 1960 à 2022.

Poursuivant son exposé, le conférencier a estimé aussi que les autorités de la transition doivent demander purement et simplement le départ de la Minusma et le réinvestissement d'une partie de son budget au bénéfice des FAMa. Il a exhorté l'Etat à réduire son train de vie, à conscientiser les artistes et que le Premier ministre Choguel Maiga et le Colonel Malick Diaw emboitent le pas à Assimi Goita en diminuant leurs salaires.

Intervenant sur le volet de la souveraineté monétaire, Mohamed Lamine Diakité, auteur de nombreuses recherches dans le domaine monétaire, est convaincu que le système monétaire FCFA n'a fait que maintenir nos pays dans l'esclavage et dans le sous-développement.

« Le FCFA est une monnaie de servitude. Elle sert la France et nous dessert. C'est pourquoi nous avons décidé de dire à qui veut l'entendre, et surtout à la France, que cette monnaie-là n'est pas la nôtre, nous voulons une monnaie souveraine, une monnaie communautaire à l'image de l'ECO », a-t-il déclaré.

Désormais au MPP-Mali, un parti résultant d'une grosse déception politique selon son président Youssouf Oumar Diakité, c'est faire la politique autrement en se rapprochant davantage des populations. Pour le leader du MPP-Mali, qui prône « le plus jamais ça au Mali », la corruption était devenue un système au Mali. Par conséquent, la justice doit changer de paradigme pour démarcher des présumés détourneurs de deniers publics en vue d'obtenir le remboursement d'une partie de l'argent détourné dans l'anonymat, sans humiliation.

Ousmane Morba
Source : L'Observatoire

# Casques bleus au Mali : « Beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire »

**Alors que le monde célèbre la journée internationale des casques bleus des Nations unies le 29 mai prochain, le Mali où ils sont présents depuis 2013, a pris les devants en les rendant hommage ce vendredi. Ils étaient nombreux à saluer leur sacrifice pour le pays notamment le représentant spécial du Secrétaire général des Nations au Mali et chef de la MINUSMA, M. El-Ghassim Wane qui estiment que les soldats de la paix ont encore fort à faire pour le retour de la paix du Mali.**

Autorités de la transition, société civile, représentants diplomatiques... sous le soleil chaud de la capitale malienne en ce vendredi après-midi, ils sont nombreux à rendre hommage aux soldats de la paix des Nations Unis au quartier général de la MINUSMA à Sénou.

« Ce jour nous rappelle le sacrifice des hommes et des femmes qui œuvrent inlassablement pour un pays durable dans le monde. Il nous donne l'occasion d'honorer la mémoire des 4000 casques bleus qui ont perdu la vie au service de nobles causes », témoigne le général de division Paul N'Diaye, Commandant adjoint de la force, représentant le commandant de la force de la MINUSMA.

À ce jour, 258 casques bleus ont trouvé la mort au Mali en neuf ans de présence de la MINUSMA et qui fait de la mission « la plus dangereuse des opérations de paix des Nations Unies ».

Parmi eux, le capitaine Abdelrazakh Hamit Bahar, du Tchad qui vient de recevoir à titre posthume la plus haute distinction du maintien de la paix des Nations Unies « pour courage exceptionnel ». C'est celle de la médaille portant le nom du capitaine Bmaye Diagne qui a sauvé des centaines de vies étant casque bleu au Rwanda en 1994.

« Alors que nous continuons a déployé des efforts supplémentaires en appui aux autorités de la transition l'insécurité reste hélas une réalité quotidienne infligeant toute sorte de souffrances a des populations qui n'en peuvent plus », déplore le chef de la MINUSMA, EL-Gassim Wane. Selon lui, dans des nombreuses localités de milliers d'enfants ne sont plus dans les mesures de jouir des plus fondamentaux de leurs droits, celui d'aller à l'école. Ailleurs hommes et femmes regardent l'avenir avec beaucoup d'anxiété car ils n'ont pas pu semer encore moins récolter compromettant la sécurité alimentaire des centaines de milliers de personnes. En outre, ajoute-t-il, les commerçants craignent pour leur avenir et celui de leur famille car aller à une foire hebdomadaire, une activité autrefois des plus normales est devenue un exercice pédieux. « Un tableau bien sombre qui signale que si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire », estime-t-il. Pour y pallier, comme l'indique, le thème de la journée internationales des casques bleus, « ensemble pour la paix : le partenariat, clé du progrès », pour M. Wane, il faudrait une collaboration encore plus pousser avec tous les partenaires présents au Mali. « Car comme le dit le proverbe malien, un seul doigt ne peut prendre le caillou », rappelle-t-il.

Aly Asmane Ascofaré
Sourcer : Journal du Mali

# Sécurité nationale : La notion de « secret-défense » en débat

Le Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité de Genève (DCAF) a organisé, le jeudi 26 Mai 2022, un atelier de réflexion sur la notion de secret-défense à l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE. Il a regroupé 35 participants venus des Ministères de la défense, de la sécurité, de l'économie, de la justice, de la Direction des ressources humaines des armées, et plusieurs directions, centres, et offices nationaux.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier de deux jours a été présidée par le représentant du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Zakaria SIDIBE, en présence du Directeur de la Sécurité Militaire, le Général de Brigade Moussa FANE et du Directeur DCAF-Mali, M. Alexis NDAYIZEYE.

L'objectif de cet atelier était de diagnostiquer les contours de la notion de secret-défense assortie des recommandations pour un système d'habilitation « secret-défense » clair et efficace. Echanger sur la notion de classification de l'information, présenter le cadre légal et les procédures existantes en matière d'habilitation et d'accès aux informations en lien avec la sécurité nationale et formuler des recommandations pour un système d'habilitation clair et efficace.

L'atelier a porté sur plusieurs thèmes, dont entre autres, la présentation et discussion du manuel de formation sur le contrôle financier dans le secteur de la sécurité au Sahel , la notion de secret-défense  et cadre légal relatif à l'organisation du secret de la défense en matière de bonne gouvernance et la préservation de la sécurité nationale, la procédure nationale et pratique en matière de secret défense au Mali et le secret-défense et mission des services en charge des ressources humaines et corps de contrôle.

Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2022 issu de l'atelier de restitution du 12 au 13 janvier 2022 et suite à la conférence régionale sur la gestion des ressources humaines dans le secteur de la défense et de la sécurité tenue du 15 au 16 mars 2021 à l'EMP. L'atelier vise également une réflexion entre les parties prenantes institutionnelles pour diagnostiquer les contours de la notion de secret défense aux fins de favoriser une compréhension commune des institutions de la défense et de la sécurité et formuler des recommandations à l'endroit des plus hautes autorités pour un système d'habilitation clair et efficace.

Le représentant du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Zakaria Sidibé a salué cette initiative du Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité en partenariat avec la DRHA pour leurs efforts contributifs à l'amélioration de la gouvernance du secteur de la sécurité dans notre pays. Le colonel Zakaria SIDIBE souhaite dans un avenir proche parvenir à l'adoption d'un régime d'habilitation fondé sur les principes de gouvernance démocratique dans l'intérêt supérieur de la nation.

Pour le Directeur DCAF, M. Alexis NDAYIZEYE le centre apprécie la pertinence et la nécessité d'initier cette réflexion sous l'angle de la gouvernance et la sécurité militaire. Les ajustements à porter sur les pratiques, les procédures doivent être muris en toute professionnalisme de sorte qu'ils apportent des progrès quant aux aspirations de bonne gouvernance du secteur de la sécurité et aux intérêts de la sécurité nationale.

**Yama DIALLO**

# SERVICE DE NETTOYAGE

## (PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

**Résidentiel & Commercial**

## Nos services

- Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- Nettoyage et protection des meubles en cuir
- Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

## CONTACTS:

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

# 22ème FORUM DE BAMAKO : Les attentes comblées !

Les travaux de la 22ème édition du Forum de Bamako organisé par la Fondation éponyme ont pris fin le samedi 28 mai 2022. La cérémonie de clôture était présidée par Cheick Sidi Diarra, en présence du ministre du genre et de la femme du Burkina Faso, Salimata Nebié Condombo.

Durant trois jours les participants ont passé en revue le thème : femmes, paix, sécurité, développement. Initiative africaine, de par son originalité, le forum est un colloque annuel et international nécessaire pour repenser nos approches et réponses africaines, aux défis du continent et en particulier à l'heure où les pays sahéliens et désormais les pays côtiers, sont confrontés à des menaces multiformes auxquelles il faut apporter des réponses collectives, holistiques et surtout endogènes. Cette année ou du moins pour cette édition, le Forum s'est penché sur une question orpheline. Le cadre d'échanges crée par le Forum permet de conjuguer liberté de parole, convivialité et débats de haut niveau, et s'avère aussi au-delà du partage d'expériences, un levier pour insuffler des actions concrètes à court et moyen-terme.

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture de la synthèse du rapport général par Birama Sidibé. Dans son exposé, il a ébauché toutes les questions abordées par les panelistes. Selon lui, on ne peut pas réussir sans le concours des femmes. C'est une interpellation des hommes par les femmes. Il a mis le curseur sur les problèmes endémiques, les violences, la mauvaise gouvernance, la corruption qui constituent des entraves pour le développement d'une nation. Et de poursuivre que les dividendes n'ont de valeur que quand unvcertain nombre de choses sont derrières à savoir : la santé, l'éducation, la cohésion sociale, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. A ses dires, pour un développement harmonieux, il faut mettre les femmes au centre de toutes les politiques. Le point saillant du forum de Bamako a été les partages d'expérience entre les participants avec une floraison de propositions.

Le ministre du genre et de la femme du Burkina Faso, Salimata Nebié Condombo, a invité àvune synergie d'actions pour faire face aux défis existentiels. A tous ces défis mutants, nous avons l'obligation de répondre et de trouver des réponses adéquates en phase avec nos réalités locales, régionales et transnationales. Notre espace est devenu, en quelques années, un laboratoire d'expérimentation de politiques et de programmes de coopération, tant dans le domaine du développement que de la sécurité. « Ce forum, doit nous permettre de nous interroger avec responsabilité et gravité, sur notre capacité et volonté à proposer nos propres solutions à travers des outils de gouvernance en phase avec les réalités de nos Etats et des besoins de nos populations. La thématique de cette année, ¨Femmes, Paix, Sécurité

et Développement ", ne doit pas être une thématique et un sujet de débats à la marge au sein de nos Etats. Elle est une problématique essentielle pour le devenir de nos sociétés. « Au Mali et au Burkina Faso nous vivons une période de transition qui nous oblige, notamment en matière de gouvernance. Collectivement nous avons le devoir de responsabilité et de conscientisation pour appréhender nos défis, proposer des solutions endogènes en phase avec les aspirations des populations », a-t-elle proposé.

Selon elle, plusieurs thématiques de premier ordre tel que l'anticipation et la réaction aux crises, la sécurité humaine, le renforcement des capacités, l'investissement dans le domaine de la recherche pour faire de la science et de la connaissance des leviers d'action et de changement. Notre souveraineté dépend de notre capacité à investir, innover sur des sujets tels que la culture de la paix, le vivre-ensemble, la citoyenneté, la place des femmes en société, la jeunesse, l'emploi, la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation, le leadership, l'intégration africaine, l'égalité et l'équité entre les genres. « La situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est la résultante d'un échec politique de plusieurs décennies. Nous sommes désormais face à nos responsabilités. Les réponses à apporter, doivent, en priorité, être endogènes pour faire face aux multiples défis que nous avons pu identifier pendant ce forum. Je souhaite que nous puissions poursuivre ces échanges afin d'assurer une véritable mise en œuvre des recommandations qui ont été proposées », a-t-elle souhaité.

Pour Cheick Sidi Diarra, nulle part mieux qu'en Afrique, mieux qu'au Sahel, en particulier mieux qu'au Mali on ressent le besoin d'assurer le développement social et économique de nos nations, d'assurer l'essor et mieux être de nos populations. Nulle part en Afrique et au Mali, on ressent le besoin de sécurité des personnes et des biens, c'est devenu une question existentielle pour nous aujourd'hui. Et nulle en Afrique et au Mali on ressent le besoin d'assurer la paix. Le cryptique sécurité, paix et développement est doublement intégré. Il ne peut y avoir de sécurité sans la paix et il ne peut y avoir de développement sans la paix et la sécurité. Ces trois questions sont devenues des questions existentielles pour les pays africains, pour les pays du Sahel et pour le Mali en particulier. « Nous ne parviendrons à résorber ces questions existentielles sans la contribution des femmes, c'est-à-dire la moitié du monde. Parce que la femme est plus sensible au sort de sa famille surtout de sa progéniture », a-t-il insisté.

**Ibrahim Sanogo**

# Après les marchés publics dans plusieurs secteurs : Seydou Mamadou Coulibaly veut maintenant le monopole du pays !

Inconnu il y a quelques mois sur le registre politique, Seydou Mamadou Coulibaly a subitement fait irruption sur la scène politique pour afficher ses ambitions pour Koulouba dont il maîtrise parfaitement les couloirs. Au lieu d'une ambition personnelle basée sur des convictions pour le Mali, la prétention de Seydou Mamadou Coulibaly, le président du groupe Conseil ingénierie et recherche appliquée (CIRA SAS) pour la magistrature suprême du Mali a l'air d'une imposition en guise de couverture pour ceux qui l'ont servi à la pelleteuse hier.

En analysant certains marchés attribués au groupe CIRA sous l'ère IBK, l'on se rend compte de la présence d'un quasi-monopole dans plusieurs secteurs, sans vouloir être exhaustif voici une dizaine de très gros marchés pour une valeur de 20 milliards de francs CFA attribués à CIRA d'office, Seydou Mamadou Coulibaly se positionne comme étant le premier bénéficiaire des marchés publics sous IBK.Connaissant les modalités d'acquisition des marchés au Mali et ses conditions, il y a de forts soupçons de non-dits qui justifieraient les agissements de l'enfant de Markala.

Pour plusieurs raisons, Celui qui s'est découvert les qualités et les ambitions de Patrice Talon en rêve risque de quitter l'arène sur le talon des pieds. Il apprendra à ses dépens que ni le mécénat encore moins les ambitions politiques ne se décrètent par la seule force des comptes bancaires. Se couvrir ou couvrir les maliens, Seydou Mamadou Coulibaly, le patron de CIRA, aura à répondre à cette question sans malice. Les soubresauts qui ont émaillés son séjour de lancement à Mopti en dit long sur ses desseins pour Koulouba. Une chose est sûre, Seydou ne s'accommodera des règles académiques pour parvenir à ses fins. Le DEA et le DCAP qui avaient été embastillés pour enrôler les élèves et les enseignants de Mopti pour les besoins de son lancement, l'ont appris à leurs dépens. Ce qui confirme qu'en plus de ses milliards, le président de CIRA peut compter sur les résidus des partisans du régime encore en poste, notamment dans le domaine de l'enseignement. D'ici là, ses comptes et la qualité de ses réalisations sont au centre des commentaires. Sans parler des résultats de ses marchés mis à mal par la qualité de nos routes, voici certains contrats mirobolants de CIRA pendant la période d'IBK. A vous de juger leur pertinence et leur qualité. Quelques gros coups réalisés par Seydou sur le dos du contribuable

Étude technique, contrôle et surveillance des travaux d'extension du réseau potable de la rive droite du fleuve Niger à Bamako. Un marché attribué par la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP) en 2014 pour un montant de 1 235 563889 FCFA

Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de la voie reliant le 3ème pont de Bamako à la RN6 (3,26km) y compris la construction d'un échangeur au croisement de la RN6 et la réhabilitation de la section tour d'Afrique Yirimadio de la RN6 6,5 km ce marché qui occasionne encore la souffrance des populations de Yirimadio, Niamana et autres a été attribué par la Direction Nationale des Routes DNR en 2018 pour un montant de 1 999386867 FCFA environ 2 milliards.

Étude d'APD préparation des DAO revue études APD et DAO de BNETD du lot 1 assistance aux dépouillements et à la mise en place des marchés, surveillance et contrôle des travaux ainsi qu'assistance aux opérations de la mise en service des ouvrages pour le de la SOMAPEP SA un marché attribué en 2019 pour un montant total de 848505728 FCFA

Étude d'exécution contrôle surveillance des travaux de réhabilitation et de renforcement de la route nationale n3 (M3) section de Kati-KolokaniDidiéni (150 km) un marché attribué en 2018 par le ministre de l'infrastructure et de l'équipement/ direction nationale des routes à hauteur de 4 161857876 FCFA

Maîtrise d'œuvre d'assistance au dépouillement des offres, passation négociation et préparation des marchés contrôle et supervision des travaux de la première et la seconde tranche des travaux d'alimentation en eau potable de Kabala. Ce marché qui n'a aucun sens, selon des experts à été attribué par la société malienne de patrimoine de l'eau potable SOMAPEP SA en 2018 pour 4 099 milliards de F CFA (6, 248973€)

Dans nos prochaines éditions, il s'agira de revenir sur les modalités d'acquisition des marchés par le fameux patron du groupe CIRA, Seydou Mamadou Coulibaly. Les personnes impliquées au niveau du ministère des infrastructures et de l'équipement et la direction des routes en passant par la SOMAGEP au ministère de l'agriculture. Aussi curieux que cela puisse paraître, tous les marchés de CIRA provenaient des structures tenues par les caciques de l'ex régime d'IBK. Que faut-il en déduire

Source : Nouveau réveil

# Destruction du patrimoine politique de Soumaila Cissé : Jusqu'où ira Gouagnon Coulibaly ?

**Le feuilleton judiciaire de l'Union pour la République et la Démocratie est bien loin de connaître son épilogue. Pour cause, le Tribunal de la Première instance de la Commune V a rendu publique une autre décision, le mardi 24 mai dernier, sur plainte du 14ème vice-président du bureau exécutif du parti, M. Gouagnon Coulibaly.**

En effet, dans un communiqué signé par le secrétaire général du parti, Daouda Traoré, le même jour 24 mai 2022, le parti annonce qu'après la décision à exécution ordonnée par la Cour d'Appel de Bamako, l'URD informe ses militants et sympathisants qu'après la défense à exécution ordonnée par la cour d'Appel de Bamako en son audience du 22 avril 2022 , au lieu de s'en remettre à bon droit, le nommé Gouagnon Coulibaly a déposé une nouvelle assignation aux fins de mesures conservatoires auprès du juge des référés du Tribunal de Grande Instance de la Commune V du District de Bamako auquel il a demandé deux choses;

1- de lui interdire à lui Gouagnon Coulibaly et à Salikou Sanogo de poser des actes en tant que président où à leur nom.

2- de mettre sous scellés le bureau et les documents du président défunt Soumaila Cissé

Dans son audience du 24 mai, le juge a rendu la décision dont le dispositif est ainsi conçu"

Nous, juge des référés, statuant par décision contradictoire, en premier ressort

Rejetons l'exception d'incompétence et les fins de non-recevoir

Déclarons l'assignation recevable,

Ordonnons à Mr Salikou Sanogo er à Mr Gouagnon Coulibaly de surseoir à tous actes en qualité de président de l'URD jusqu'à la décision sur l'instance en validation d'élection pendante devant la Cour d'Appel de Bamako, fixons l'astreinte à un million de FCFA par acte constaté ;

Rejetons le surplus de la demande

Mettons les dépenses à la charge de Salikou Sanogo

Selon le communiqué, le Segal écrit : à l'analyse de cette décision qui est loin d'être définitive, car susceptible d'être querellée devant la Cour d'Appel de Bamako, on note clairement que le point 2 de la demande de Gouagnon Coulibaly a été purement et simplement rejetée (rejetons le surplus de la demande)

Dans le communiqué, Daouda Traoré laisse lire « s'agissant du point 1, si Gouagnon Coulibaly et Salikou Sanogo doivent surseoir de poser des actes en qualité de président de l'URD, il est évident que Salikou Sanogo n'est nullement interdit d'agir au nom de l'URD en sa qualité de 1er vice-président, comme il le fait habituellement. Faut-il le rappeler, après le congrès extraordinaire organisé par le 3ème vice-président, le 16 janvier 20221 au Palais de la Culture, le président élu en cette occasion, notamment le 14ème vice-président parti du parti, Gouagnon Coulibaly, avait été exclu de toutes les instances du parti avec plusieurs autres vice-présidents, Madame Coulibaly Kadiatou Samaké, le 06 vice-président Kalioub Samaké et 5 vice-présidents Amadou Cissé dit Djadjiri. C'était lors d'une réunion tenue le 05 février 2022 au CRES de Badalabougou, sous la présidence du premier vice-président, le Professeur Salikou Sanogo

OUMAR SONOGO
MALIFLASH

# Festival "Bôdôgôla" : La 2e édition se tient à Yangasso

**Le Festival Bôdôgôla de Yangasso (FBY) se déroulera du 28 au 30 mai prochain à Yangasso, cercle de Bla, région de Ségou. La programmation festive a été judicieusement présentée le lundi 23 mai par les membres de l'Action pour l'Aide au Développement de Yangasso, organisateurs de l'évènement.**

Comme l'année dernière, cette 2e édition a pour objectif de revaloriser la manifestation culturelle "Bôdôgôla", promouvoir l'éducation de la jeune fille et de servir de retrouvaille entre les ressortissants de la localité.

Initié par l'Action pour l'Aide au Développement de Yangasso, cet évènement qui s'ouvre demain réunira à Yangasso plus de 20 000 festivaliers venus de tous les recoins du Mali, mais aussi de l'étranger. Tremplin pour les retrouvailles entre les ressortissants de la Commune, le FBY vise surtout le développement de Yangasso.

Selon le président de l'Action pour l'Aide au Développement de Yangasso, Me Bakary Dembélé, ce festival vise surtout à promouvoir leur Commune, ses valeurs sociétales et le savoir-faire de ses artisans. « Nous voulons réunir tous les ressortissants. Le choix d'un festival n'est pas fortuit, car il offre l'occasion à tout le monde, même ceux de l'extérieur du pays, l'occasion de venir partager de bons moments ensemble dans la convivialité », déclare Me Dembélé.

Comme à la première édition, cette année, il est prévu plusieurs activités. Au programme, il y aura des manifestations folkloriques avec les troupes locales mais aussi d'artistes de renommée internationale comme Mahamadou Dembélé dit Dabara, Niana Sidy Dembélé, Djoss Saramani, le rappeur Van Baxy, Zikiri Ina, Bakary Lakaré ou encore Amadou Balani, etc. En plus, il est prévu des conférences débats autour des thèmes comme la décentralisation, la culture locale de Yangasso, le bôdôgôla et le vivre ensemble. Une exposition des produits locaux aura lieu tout long du festival et une visite des sites touristiques de la Commune. Les festivaliers visiteront singulièrement l'arbre sacré de Soforosso, à 5 kilomètres de Yangasso. Cet arbre, les selon les organisateurs, est mystique et plein d'histoire.

Adama Souleymane Coulibaly, membre de la commission d'organisation, a salué l'engagement des ressortissants de Yangasso pour la réussite de la première édition. Il ajoute que cette 2e édition est parrainée par l'ancien gouverneur du District de Bamako, Souleymane Diabaté, originaire de Yangasso. La marraine est encore Mme Sissoko Diarra Coulibaly.

A. K. K.

## Qu'est-ce que « Bôdôgôla » ?

Le choix de « Bôdôgôla » pour dénommer le festival n'est pas un hasard. A en croire le président, Bôdôgôla est une manifestation culturelle ancestrale autrefois pratiquée en période pré-hivernale pour magnifier les jeunes filles vierges et les jeunes hommes puceaux. « Le but était de glorifier ceux et celles qui ont su se préserver.

C'était une sorte de foire, le lieu propice pour détecter l'épouse idéale et honorer les familles ayant réussi dans l'éducation de leurs enfants », précise Me Bakary Dembélé, rappelant que la manifestation a cessé depuis une trentaine d'années. « Cet évènement permet de valoriser cet aspect important de notre culture et de pousser les populations à s'impliquer davantage dans l'éducation surtout celle des jeunes filles », indique Me Dembélé.

A. K. K.
Source : Mali Tribune

# Conférence régionale de la CPI à Dakar : Non à l'impunité

La Cour Pénale Internationale (CPI), en étroite coopération avec les autorités Sénégalaises, a tenu une conférence régionale la semaine dernière à Dakar, au Sénégal. Une conférence qui a réuni plus de 190 participants pour discuter du renforcement du système de justice pénale internationale et de la lutte contre l'impunité par la coopération entre la Cour et les États. Les discussions ont porté sur l'importance des efforts collectifs pour assurer la mise en œuvre effective du principe de la complémentarité, avec un accent particulier sur les États de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Les participants à la conférence comprenaient des ministres de la Justice et d'autres hauts fonctionnaires des 15 États membres de la CEDEAO, de la République du Tchad et de la République Centrafricaine, ainsi que de hauts fonctionnaires sénégalais, des représentants du corps diplomatique, du barreau sénégalais, du milieu universitaire, de la société civile et des journalistes.

Le Ministre de la Justice et Garde des Sceaux du Sénégal, Malick Sall, en ouverture de la Conférence, a notamment déclaré : « La Cour tire sa légitimité, en réalité, de la confiance que lui accordent les États parties, du mandat que ceux-ci lui ont conféré et du soutien qu'ils voudraient bien lui fournir, pour le traitement, par elle, d'éventuels faits soumis à sa juridiction....

L'efficacité ou la réussite de la Cour est tributaire du respect par celle-ci, tout comme par les États parties, des dispositions statutaires qui régissent leurs rapports, mais aussi et surtout de la volonté de chacun de nos pays à jouer sa partition dans la distribution de la justice pénale au niveau national. Tout compte fait, la CPI ne peut pas agir sans le concours des États, qui ont le monopole de la police, et sans lesquels l'identification et la comparution des accusés, ainsi que des victimes et des témoins seraient improbables. »

S'adressant à la séance d'ouverture de la conférence, la Présidente de l'AEP, Silvia Fernández de Gurmendi, a exprimé la gratitude de la Cour à la République du Sénégal pour son hospitalité et pour avoir accepté d'accueillir la conférence. Elle a déclaré : « On constate un intérêt redoublé pour la justice et une multiplication de mécanismes et initiatives pour l'achever. Nous assistons ainsi à l'émergence d'un système global de justice, au sein duquel des tribunaux agissant à différents niveaux ont un rôle à jouer, parfois un rôle central, parfois un rôle complémentaire ou de soutien. La CPI a prouvé qu'elle peut jouer efficacement tous ces rôles. »

Le Président de la CPI, le juge Piotr Hofmański, a déclaré : « Quel que soit le continent et quelle que soit la nationalité des victimes ou des auteurs, le mandat et l'objectif de la CPI restent les mêmes : lutter contre l'impunité pour les atrocités les plus graves. Nous nous efforçons d'œuvrer pour l'obligation de rendre des comptes. Nous nous efforçons de rendre justice aux victimes. Et nous nous efforçons de prévenir de futurs crimes. Mais la CPI ne peut rien faire de tout cela, seule. C'est pourquoi cette conférence est si importante. C'est l'occasion de tirer les meilleures pratiques et les leçons apprises, et de discuter ce que nous pouvons faire pour renforcer la coopération dans notre quête commune de justice. »

Le Procureur adjoint de la CPI, Mame Mandiaye Niang a remercié le Sénégal d'avoir accueilli la Conférence et a déclaré : « Au cœur de la vision du Procureur Khan figure l'engagement d'un dialogue franc avec l'Afrique afin de renforcer la coopération avec les Etats Africains dans le cadre d'une complémentarité dynamique et d'une coopération effective. La CPI est une juridiction de dernier ressort et les juridictions nationales doivent avoir la primauté. Et si une place peut être faite à une instance judiciaire sous-régionale ou régionale, cette option doit être encouragée. Bref, oui à la complémentarité mais oui surtout à la complémentarité positive ; celle qui postule que la CPI contribue au renforcement des capacités des instances nationales et soit en communication constante avec elles pour réduire autant que faire se peut le gap de l'impunité. »

Nouhoum Sangaré, Chef des Bureaux de la CPI en Côte d'Ivoire et au Mali, représentant le Greffier de la CPI Peter Lewis, a souligné l'importance pour la Cour de conclure des accords de coopération, notamment sur la réinstallation des témoins, l'exécution des peines et le recouvrement des avoirs, domaines dans lesquels la coopération et la complémentarité devraient être encore renforcées.

Ibrahim Sorie Yillah, Vice-président du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes, a souligné : « La création du Fonds au profit des victimes dans le Statut de Rome est un message sans précédent de l'ambition de la communauté internationale de réparer le préjudice subi par les victimes des conflits armés. La coopération et la complémentarité sont nécessaires pour rendre justice aux victimes. La mise en œuvre des réparations pour les crimes relevant de la compétence de la CPI est encore nouvelle. L'Afrique doit également s'engager financièrement dans des programmes de réparations pour les victimes sur le continent. Faisons-en ensemble une réalité significative pour les victimes ».

La Cour renouvelle sa gratitude à la République du Sénégal, à la Commission européenne, et à la République française pour leur généreuse contribution financière et leur soutien à cette conférence. Le Sénégal a été le premier pays au monde à ratifier le Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI, et a également joué par la suite un rôle important dans l'avancement de la justice pénale internationale, notamment en accueillant les Chambres Africaines Extraordinaires en 2017. Actuellement, le Sénégal est, avec la France, co- facilitateur sur la coopération au sein de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome.

Cet événement s'inscrit dans le cadre d'efforts visant à faire progresser la coopération et la complémentarité entre les États, la Cour et ses partenaires. L'expérience d'événements similaires organisés dans d'autres régions en Afrique, en Europe, en Amérique latine, aux Caraïbes et en Asie-Pacifique a démontré que les séminaires régionaux de la CPI sont un forum clé pour renforcer le soutien mondial à la Cour et à la justice pénale internationale plus largement.

Ils créent également un espace de dialogue visant à promouvoir et à renforcer la coopération et à faire avancer la lutte contre l'impunité pour les crimes du Statut de Rome et d'autres crimes graves et connexes.

**Yama DIALLO**

# Saison pluvieuse en RCI : 4 000 ménages à Abidjan sommés de quitter les zones à risque

Quelque 4 000 ménages résidents dans les 13 communes d'Abidjan sont sommés de quitter les zones à risque, en cette saison de pluies, soit 25 000 personnes visées par une opération de déguerpissement qui démarre le 5 juin 2022. Face à la presse, le ministre de l'Hydraulique, de l'assainissement et de la salubrité, Bouaké Fofana, a expliqué à l'auditorium de la Primature, les enjeux de cette campagne qui débute en pleine saison de pluie et des examens scolaires. Sur les 13 communes d'Abidjan, "nous avons identifié les zones à risques dans chaque commune, et (...) nous avons envoyé des mises en demeure à 4 000 ménages", a indiqué M. Bouaké Fofana.

Selon les données de l'Institut national des statistiques (INS), lors du dernier recensement de la population, qui font état de ce qu'en Côte d'Ivoire, les ménages comptent en moyenne six personnes, l'on a 25 000 personnes visées par l'opération de déguerpissement, a-t-il estimé.S'interrogeant si l'Etat va reloger ces populations, il a fait observer que ce n'est pas la première fois que le gouvernement initie ces genres d'opérations, car à chaque saison des pluies, le ministère sensibilise les populations qui quelques fois partent pour revenir après les pluies. "Nous ne voulons pas recommencer ce scénario, c'est pour cela qu'il n'est pas prévu de reloger avant les départs", a-t-il dit, ajoutant que "l'objectif de cette opération est de vraiment sauver des vies". Il a invité les populations habitant à quitter les zones à risque, tout en assurant qu'une fois qu'elles seront parties, "tout est discutable et tout est négociable (...) une fois qu'on est parti, on pourra discuter de toutes les mesures d'accompagnement possibles". La campagne lancée est intitulée "Pour sauver ma vie, je quitte les zones à risque". M. Fofana a relevé que les mises en demeure envoyées aux 4 000 ménages mentionnaient le début des déguerpissements le 9 mai, mais pour des raisons d'ordre pratique, cela a été fixé au 5 juin 2022. Son département, renseignera-t-il, a souhaité que les populations partent "volontairement, de façon ordonnée et contrôlée. Le 5 juin, elles auront eu un mois (supplémentaire) et nous seront obligés de recourir à la force; nous espérons trouver des maisons vides que nous allons démolir ". Les zones concernées sont au nombre de 54. A Adjamé, l'on a Bracodi, au niveau du pont piéton; à Attecoubé le secteur Agban-Attié et Mossikro; à Anyama PMFA Village et Abbeh-Broukoi; à Abobo (Cloetcha 1/2), Abobo désert, Banco, avocatier dépôt 9) et à Cocody, les secteurs Laurier 9 et 15, Akouédo et Jacques Prévert; à Yopougon (camp militaire, Banco, Bouguinisso). Chaque année, la saison des pluies est source de désolation à Abidjan comme dans plusieurs villes du pays. Au regard de cela, le gouvernement a engagé depuis une dizaine d'années d'importants ouvrages d'assainissement. Lors de la saison des pluies, en 2018, l'on a enregistré du 18 au 19 juin, de cette année 20 décès sur l'ensemble du territoire national, dont 18 à Abidjan. Mais, avec l'urbanisation galopante, des zones à risques ont été investis.

Source : abidjan.net

# Récupération des domiciles de Dalein et Sidya (RG) : Les révélations du ministre Mory Condé

Les deux anciens Premiers ministres, Sidya Touré et Cellou Dalein Diallo, ont été délogés de chez le 28 février 2022 par la Direction générale du Patrimoine bâti public. Cette direction réclame la paternité de ces lieux alors que les deux anciens Premiers ministres disent avoir acheté ces domaines à cette même direction du patrimoine bâti, après un décret de vente pris par le feu Général Lansana Conté.

Le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, soutient dur comme fer, qu'un décret ne peut permettre à quelqu'un d'obtenir un domaine de l'Etat tant que l'Assemblée nationale n'a pas voté la déclassification dudit domaine.

Selon lui, Lansana Kouyaté et Alpha Ibrahima Keira ont bénéficié des mêmes décrets que ceux qui ont permis Sidya Touré et Cellou Dalein Diallo d'obtenir leurs domaines. Mais, ajoute-t-il, les deux premiers ont refusé de prendre, parce qu'ils auraient été conseillés par leurs proches de l'impossibilité d'un tel octroi en l'état.

« Vous avez des anciens ministres qui, de par leur position à un moment donné, se sont accaparés des biens de l'Etat. Aujourd'hui, parce qu'ils sont à la tête des formations politiques, ils ont transformé les problèmes personnels qu'ils ont avec l'Etat pour le mettre au nom de leurs partis politiques. Chose qui n'est pas juste. Maintenant, ces mêmes ministres qui clament avoir des décrets qui leur ont permis d'avoir ces bâtiments, il y a d'autres ministres, au même moment, qui étaient en fonction qui ont eu ces mêmes décrets et qui ont refusé. Appelez l'ancien Premier Lansana Kouyaté, appelez le ministre Alpha Ibrahima Keira. Ils ont aussi des décrets. Quand Lansana Kouyaté au ministère des Affaires étrangères en Guinée avant d'aller à la Francophonie, le même décret qui a permis ces deux anciens Premiers ministres de clamer la paternité de ces deux bâtiments, Lansana Kouyaté a le même décret. Le ministre Alpha Ibrahima Keira a le même décret. Après avoir demandé conseil à des proches, ils ont été informés qu'un décret ne peut pas permettre à quelqu'un de bénéficier d'un patrimoine de l'Etat, mais plutôt, il faut une loi à l'Assemblée nationale pour déclassifier, enlever dans le patrimoine de l'Etat. Je vous donne un exemple tout bête. Aujourd'hui par exemple, je suis détenteur de quatre villas au quartier Ossud. L'ensemble des documents ont été établis au nom de ma famille. Les enfants sont cités sur les documents de propriété. J'envoie au niveau du conservateur foncier pour dire que ces quatre villas appartiennent à la famille Condé. Les membres de la famille Condé sont X, Y, Z. ça, ça existe. Demain, je sors, je rencontre une go dans la rue, je lui dis que j'ai une villa à l'Ossud, je fais un écrit pour dire que la villa lui appartient. Cet écrit-là n'a aucune valeur vis-à-vis de la déposition que j'ai faite au niveau de la conservation foncière, tant qu'au niveau de la conservation la villa que j'ai octroyée à la fille n'a pas été enlevée de ce patrimoine, ça n'a pas de valeur. C'est la même chose. Donc les gars ont eu le plaisir de s'octroyer, les autres ont eu l'intelligence de dire que ça ne leur appartient pas. Et mieux, ce que nous ne savons pas, c'est qu'en 2020, Alpha Condé avait pris un autre décret pour reclasser ces deux bâtiments dans le patrimoine immobilier de l'Etat. On n'était même pas au courant de cela. C'est lorsqu'ils ont engagé des procédures judiciaires qu'on a été informés qu'il y a eu un décret qui existe qui date, je crois, d'avril 2020, qui a annulé les décrets d'octroi de ces bâtiments. Si le ministre Alpha Ousmane Diallo, qui était à l'époque ministre de l'Habitat, qui a conduit tout le processus, lui-même habitait à la Cité ministérielle, mais le bâtiment où il était, qui est un bâtiment de l'Etat, il n'a jamais accepté de le s'octroyer lui-même. Pourtant c'est lui qui a fait l'octroi pour ces deux anciens Premiers ministres. Donc c'est vous dire combien de fois, contrairement à ce qu'on fait savoir, que c'est de l'injustice. Et mieux, on a donné la possibilité à tout le monde, toute personne, ces deux anciens Premiers ministres, qui ont été délogés de ces bâtiments, d'ester en justice. Si demain la justice statue là-dessus et que ces bâtiments leur appartenaient, l'Etat va envoyer d'autres procédures qui visent à les récupérer pour cause d'utilité publique et leur payer les montants correspondants à la valeur de leurs bâtiments. Donc il n'y a pas d'amalgame. Si ces bâtiments appartiennent à l'Etat, ok. Mais s'ils ne lui appartiennent pas, ces deux anciens Premiers ministres, comme tout Guinéen qui voit dépossédé de son bâtiment, ont la possibilité d'ester en justice. Si le droit est dit et que leur propriété, l'État est à mesure de les racheter et de les mettre dans le patrimoine de l'État. Donc il n'y a pas d'amalgame là-dessus. »

Source : Guinéenews

# Champions League : Le Real Madrid se moque encore plus du PSG et de Kylian Mbappé après le sacre en Ligue des Champions !

**Après la victoire des Merengues en Ligue des Champions, le nom du PSG et de Kylian Mbappé est encore revenu.**

Quelle saison pour les Madrilènes ! Une Liga et une Ligue des Champions au compteur pour terminer cet exercice 2021/2022, un peu à la surprise générale d'ailleurs puisque peu de monde en Espagne s'attendait à voir l'équipe de Carlo Ancelotti être aussi performante. Un gros échec ceci dit : le dossier Kylian Mbappé. Après le match face aux Reds, le nom du Bondynois et du PSG sont encore revenus sur la table.

« Le Real continuera toujours à travailler pour avoir les meilleurs joueurs. Mais Mbappé, c'est déjà oublié, il ne s'est rien passé, a lâché le président madrilène sur Movistar. Le Real a fait une saison parfaite et c'est un sujet qui est oublié. Aujourd'hui, Mbappé n'existe pas. Ce qui existe, c'est la fête du Real. Battre des clubs soutenus par des États ? Ils ont les plus gros budgets et c'est pourquoi ils ont les meilleurs joueurs. À Madrid, nous ne distribuons pas d'argent. Nous distribuons une certaine façon de voir le foot, de la moralité et des valeurs », a ainsi lancé le président madrilène, répondant à l'attaquant et au PSG.

Les supporters s'en donnent à cœur joie

Des propos un peu piquants mais plutôt courtois, ce qui n'a pas vraiment été le cas pour les supporters. Marca a ainsi filmé de nombreuses scènes de célébration hier, pendant lesquelles les fans merengues se rappellent du Français. Kylian, enclé, salue le champion, ont ainsi chanté certains fans, pendant que d'autres phrases comme « Qui est Kylian ? Kylian, c'est un voisin à moi », ou « il ne va jamais gagner la Ligue des Champions, nous ne voulons plus de lui ».

« Il n'y a plus de doutes que le Real Madrid a Vinicius, un des meilleurs joueurs de la planète, et que le non de Mbappé n'est pas si important », peut-on lire sur Marca. Avant le match déjà, sur les réseaux sociaux, des images de chants contre le club de la capitale française et contre la vedette des Bleus étaient partagés en masse. Autant dire que c'est une nouvelle rivalité qui semble naître en Europe...

Max Franco Sanchez
Source : footmercato.net

# HOROSCOPE

### Bélier (21 mars - 19 avril)

Un vent de fraîcheur ou d'innovation soufflera dans vos activités. Votre voeu aura de fortes chances d'être exaucé. La mission que vous l'on confiera pourrait être différente des habituelles. Vous profiterez de l'aubaine pour étendre vos compétences.

Des questions d'argent seront responsables de vos tensions avec les autres. Vous attendrez le remboursement d'une somme prêtée ou à l'inverse, vous devrez vous acquitter d'une dette que vous ne serez pas en mesure de régler. Cela faussera vos relations.

### Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous espérez changer d'activité. Des pistes sont prises et vous espérez la réussite. Le climat de jalousies vous incite à partir ! Des petites démarches sont amorcées. Mais votre petite voix invite à la patience ! Ne démissionnez pas de suite de votre poste.

Pour ne pas trop dépenser, comparez les prix ! Des petites dépenses font une coquette somme. L'impulsivité peut être la cause de dépenses comme par exemple l'achat d'accessoires pour votre véhicule. Avec du bon sens et un peu de prudence, la stabilité continue !

### Gémeaux (20 mai - 21 juin )

Vous devrez faire face à des moments difficiles, susceptibles de provoquer une rupture de contrat, surtout si vous ne partagez pas ou plus la politique de l'entreprise pour laquelle vous travaillez. La Lune vous mettra des bâtons dans les roues.

Tous les mois, c'est la même chose ! Une fois votre salaire versé, vous dépensez presque tout en une dizaine de jours. Au lieu de faire la fourmi, vous vous transformez en cigale ! C'est plus fort que vous. Vos belles promesses resteront inefficaces...

### Cancer (21 juin - 21 juillet )

Vous êtes sollicité pour un nouveau projet, cette proposition arrive à point nommé. Concernant le professionnel, vous prenez de la hauteur, rien ne pouvait vous faire plus plaisir. Illico, vous informez vos proches de la bonne nouvelle. Votre générosité fait de vous une bonne personne. Aujourd'hui encore, cher ami Cancer, vous gâtez les personnes que vous aimez. Un cadeau, une invitation au restaurant, toutes les occasions sont bonnes pour faire plaisir. Vous ne comptez pas.

### Lion (22 juillet - 23 août )

Vous retrouverez un rythme de travail plus équilibré. Vous aurez à coeur de préserver une bonne entente avec vos collègues de travail. À la recherche d'un emploi, vous nouerez des contacts intéressants qui vous encourageront dans vos démarches.

Vos revenus quotidiens ne seront pas affectés, mais des rentrées d'argent annexes tarderont et vous occasionneront des soucis. Un problème administratif ou le manque d'un papier nécessaire à la bonne évolution de votre dossier financier en sera la cause.

### Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous trouvez le moyen de faire votre place dans une ambiance tendue ! Il règne une atmosphère difficile. Des rivalités professionnelles sont là. Vous profitez de changements internes. Une évolution rapide devrait arriver. Ne ratez pas ce coche inespéré !

Vous aimez le luxe. Il y a des chances pour que vous craquiez sur des accessoires de décoration. Privilégiez les bonnes affaires. Faire des soldes peut être une alternative ! La famille propose son soutien matériel. Grâce à elle, vous réalisez des économies.

### Balance (23 septmbre - 22 octobre )

À cause de la planète Uranus, qui sera excessivement contrariante, vous ne serez plus vraiment en osmose avec votre entourage professionnel, ce qui vous rendra moins efficace. Vous n'aimerez pas les normes, les méthodes ou les techniques trop rébarbatives.

Banquier, créancier, huissier, toutes les personnes à qui vous devez, d'une manière ou d'une autre de l'argent, auront toutes les peines du monde à vous joindre aujourd'hui. Rien de vraiment étonnant à cela. Vous ferez volontairement silence radio...

### Scorpion (23 octobre - 22 novembre )

Une vraie transformation s'invite dans votre vie professionnelle, ce serait absurde de ne pas sauter sur l'occasion. Cessez de vous poser mille questions. Aujourd'hui, il est temps de passer à autre chose. Oubliez les doutes. Foncez ! Aujourd'hui, cher Scorpion, vous menez les négociations. Si vous avez demandé une prime ou une augmentation, il y a de fortes chances que les euros arrivent sur votre compte prochainement. Patientez un peu, pour les voir apparaître sur votre relevé.

### Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Soutenu dans vos projets professionnels, vous aurez entre les mains une chance exceptionnelle de prendre des responsabilités. Vous redoublerez d'efficacité et rien ne pourra entacher votre motivation et votre détermination à bousculer les barrières.

Vous tirerez habilement votre épingle du jeu sur le plan financier. Votre pouvoir d'achat vous semblera moins important, sans renier les facilités qu'il vous apportera. Vous changerez votre rapport à l'argent en adoptant un comportement plus responsable.

### Capricorne (21 décembre -20 janvier )

Vous recevez des éloges de la part de votre hiérarchie, vos efforts ont payé. Vous méritez amplement tous ces compliments. Vous ne cherchez pas à jouer le modeste, au contraire, vous crânez même un peu. Après tout, vous le valez bien !

Un parent vous parle de ses futurs projets financiers, il envisage de faire des investissements. En se confiant à vous, il espère que vous lui donniez votre avis sur la question. La cerise sur le gâteau, c'est qu'il vous réserve un petit bonus !

### Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre travail va nécessiter de plus en plus une compréhension rapide et une finesse de jugement. Aujourd'hui, les circonstances vous seront favorables. Efforcez-vous d'en tirer le parti le plus avantageux, car vous pourriez monter de plusieurs échelons.

Jupiter favorisera l'émergence de nouvelles rentrées d'argent. Cette planète réussira à vous convaincre de bien vous organiser, en mettant par exemple par écrit vos mouvements financiers. À vous de savoir tempérer le moindre écart budgétaire !

### Poisson (19 février - 21 mars)

Vous recevez des éloges de la part de votre hiérarchie, vos efforts ont payé. Vous méritez amplement tous ces compliments. Vous ne cherchez pas à jouer le modeste, au contraire, vous crânez même un peu. Après tout, vous le valez bien !

Un parent vous parle de ses futurs projets financiers, il envisage de faire des investissements. En se confiant à vous, il espère que vous lui donniez votre avis sur la question. La cerise sur le gâteau, c'est qu'il vous réserve un petit bonus !

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

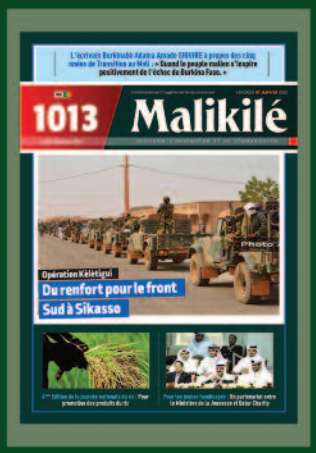

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com